

SIRI/ha

Jolay 2008

# AKO n'ny ANTENIMIERAMPIRENENA MALAGASY



Laharana : 08

ECHOES OF THE MALAGASY NATIONAL ASSEMBLY • JULY 2008 • NUMBER 8

## Le Palais de Tsimbazaza



« Le Patio »

# SOMMAIRE

## EDITORIAL

- Editorial ..... 2

## L'INVITE DE « AKO »

- RAKOTOMALALA François Emile, Premier Vice-président de l'Assemblée nationale ..... 3

## ACTIVITES PARLEMENTAIRES

- Les lois définitivement votées ..... 5
- La XVI<sup>e</sup> Assemblée régionale Afrique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie ..... 7
- Audiences auprès du Président de l'Assemblée nationale ..... 12
- Constitution des réseaux et groupes d'amitié parlementaires ..... 14
- Fantaro ny distrikan'i Farafangana ..... 15
- The first regional meeting of parliamentary joint assembly ACP-EU in Southern Africa ..... 16
- Le Secrétariat Général de l'Assemblée nationale ..... 17
- Présentation du rapport du Gouvernement ..... 19
- Coopération entre l'Assemblée nationale et le PNUD ..... 24

## ANALYSE ET REFLEXION

- Adoption de la loi sur le système éducatif et de la loi contre la torture ..... 25

## DIVERS

- Journée de l'environnement du 20 juin 2008 ..... 27
- 30ème anniversaire FIAP ..... 28

## AKON' NY ANTENIMIERAMPIRENENA MALAGASY (Echos de l'Assemblée nationale malgache)

### Bulletin de liaison de l'Assemblée nationale

**Siège :** ANTENIMIERAMPIRENENA MALAGASY  
BP 704 Tsimbazaza - Antananarivo  
Tél : 261 20 22 611 75  
Email : poste@assemblee-nationale.mg  
Site web : www.assemblee-nationale.mg

**Directeur de publication :**  
Jacques SYLLA, Président de l'Assemblée nationale

**Rédacteur en Chef et administration générale :**  
RAKOTOARIVELO Mamy, Questeur chargé du budget,  
de l'administration et du personnel

**Réalisation et impression :**  
NEWPRINT

**Tirage :** 1500 exemplaires  
**Dépot légal :** n° 774/09/08

### Comité du bulletin :

BOTOU Ghislain Pascal Brizard  
ANDRIANARIVO R. Robson  
RANDRIAMAHAFANJARY A. Calvin  
RANDRIANJARA Papay J. Bosco  
RATSIMBA Andrianaivo Mamy  
RASOARIFENOMAZAVA  
BALAVA Jean  
RAKOTOVAO Hanta  
RANDRIAMAMPIONONTSOA Lantonirina  
RAMANANA Mampoly  
RAKOTOARISON Adrian Braun  
RAMANGASON Iharantsoa Zoela  
ANDRIAMAHAZOSOA Elia Headman  
RATOVOARISOA Guillaume  
RASOANJAHARY Odette  
VETSE  
FROGE  
RAFENOMAZAVA Roby Leonardon

*Les points de vue exprimés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs*

# Edito



Chers lecteurs,

Ce huitième numéro de « AKO » s'affiche particulièrement optimiste et dynamique. C'est logique dans la mesure où le travail des parlementaires ne s'arrête pas dans la salle d'audience. Le député de nos jours se doit toujours d'être à l'affût des opportunités permettant à ses concitoyens d'améliorer leur vie de tous les jours.

L'invité de AKO dans ce numéro, le Premier Vice-président de l'Assemblée nationale, Emile Rakotomalala, démontre bien ce dynamisme en parlant des faits socio-économiques actuels face auxquels tout un chacun, et les députés en particulier, ne peuvent faire preuve d'immobilisme ni se rejeter les responsabilités. Effectivement, ce n'est pas parce que les députés votent des lois qu'ils doivent croiser les bras pour en attendre l'application.

Mais au-delà des tâches « au quotidien » accomplies par les élus, nous nous efforçons, comme je l'ai mentionné dans le précédent numéro, de donner une dimension humaine

aux lois. Nous avons, par exemple, voté la loi sur le système éducatif dont les détails et les enjeux feront l'objet d'une analyse et d'une réflexion dans ce numéro. Ce système concerne en tout premier lieu nos enfants, lesquels représentent l'avenir de Madagascar. Et compte tenu des impératifs sociaux et des expériences vécues en matière d'éducation à Madagascar, ce système nous encourage à bien assumer nos responsabilités, celles de doter nos futurs dirigeants de plus amples et complètes connaissances, sans les emboîter dans un cercle vicieux d'oisiveté.

L'Assemblée nationale a également voté la Loi de Finances rectificative, rendue notamment nécessaire par l'augmentation des aides budgétaires accordées, entre autres, par nos partenaires financiers dont la Banque Mondiale et la BAD, et l'ampleur des défis auxquels le monde de l'agriculture malgache devra faire face. Il nous fallait un ajustement et ce fut fait dans la règle de l'art.

Dimension humaine, sans doute mais aussi internationale. Les réseaux parlementaires qui se forment et se multiplient répondent aux impératifs de l'ouverture du fait que la rédaction de nouvelles lois s'attache maintenant aux paramètres de la Mondialisation.

Par ailleurs, un des événements marquants de ce premier semestre a été l'accueil par Madagascar de la 16ème Assemblée Régionale Afrique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF). Les détails de cette réunion vous sont livrés dans ce numéro. Ils font partie des tissus d'ouverture dans lesquels Madagascar et son Parlement prennent place.

Ceci étant, « AKO » ne délaissé pas pour autant l'intérêt national. Et dans ce numéro, nous avons choisi une région à forte population, le Sud-est, où la ville de Farafangana est sous les projecteurs. Il est aussi de notre devoir de mettre en valeur les régions que nous autres députés représentons à l'Assemblée nationale. Nous nous efforcerons de le faire régulièrement, afin de suivre la logique de la politique de décentralisation que nous tous souhaitons fructueuse.

Je vous souhaite une bonne lecture

**Mamy RAKOTOARIVELO**  
Rédacteur en Chef

# L'INVITÉ DE AKO

AKO continue d'inviter les personnalités de l'Assemblée nationale à livrer leurs opinions sur leur mission parlementaire et sur les actualités nationales et internationales. Après le numéro un de cette institution législative, il reçoit aujourd'hui dans sa huitième livraison, un autre membre du Bureau Permanent. Il s'agit du député élu sous la bannière du Parti Tiako i Madagasikara (TIM), dans le district d'Antananarivo-Avaradrano, non moins Premier Vice-président de l'Assemblée nationale. RAKOTOMALALA François Emile, puisqu'il s'agit de lui, est marié et père de trois enfants.



## LE PREMIER VICE-PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, RAKOTOMALALA François Emile.

### ECHOS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE (AKO) :

Monsieur Le Vice-président, AKO vous réitere ses vives félicitations pour votre élection à l'Assemblée nationale ainsi qu'à votre élection par vos pairs en qualité de Premier Vice-président au sein de cette institution législative. Vos attributions au sein du Bureau Permanent ?

#### RAKOTOMALALA François Emile (R.F.E.)

Tout d'abord, je remercie AKO de m'avoir reçu dans sa rubrique « l'invité ». Je saisais également cette opportunité pour réitérer mes remerciements à tous mes collègues Députés pour la confiance qu'ils m'ont faite lors de mon élection au sein du Bureau Permanent. Pour répondre à votre question, je tiens à souligner que le

Bureau Permanent travaille en équipe sous la coordination générale du Président de l'Assemblée nationale. Néanmoins, je suis chargé de la Programmation, de la Relation Publique et de la recherche de Partenariat.

**AKO :** Vous avez été le principal artisan de la préparation de la XVI<sup>e</sup> Assemblée Régionale Afrique de l'APF qui s'est tenue à Antananarivo du 14 au 16 mai dernier, en qualité de Président du Comité d'organisation. Pouvez-vous dresser un bref bilan de cet important événement parlementaire ?

**R.F.E :** D'une manière générale, je peux affirmer sans ambages que le bilan est positif. En effet, l'organisation a été satisfaisante, tous les points figurant à l'ordre du jour et intéressant la communauté francophone dans la région Afrique ont été abordés. En outre, la réunion nous a per-

mis d'acquérir des expériences en matière d'organisation d'événement de niveau international. Par ailleurs, elle a permis également de converger les points de vue des participants et d'adopter ensemble des résolutions et positions communes concernant les points saillants ci-après : L'intégration régionale, la crise alimentaire mondiale, les questions de migrations internationales, l'avenir des langues africaines et la perception de la francophonie ainsi que son avenir en Afrique.

En somme, il importe de souligner que la participation très active des Délégués ont témoigné de l'intérêt qu'ils ont attaché à la

*La hausse du prix du pétrole est à l'heure actuelle, une réalité qui affecte pratiquement tous les pays du monde entier. Néanmoins, elle ne devrait pas pour autant, constituer un alibi ou un échappatoire pour justifier l'immobilisme ni pour se rejeter la responsabilité*

rencontre, et les recommandations prises ne manqueront certainement pas d'enrichir les débats sur les mêmes questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de l'APF qui aura lieu du 02 au 08 juillet 2008 au Québec.

**AKO :** Vous appartenez au Groupe parlementaire Tiako i Madagasikara (T.I.M.) qui est majoritaire au sein de l'Assemblée nationale. Comment trouvez-vous les relations de travail entre les Députés de la majorité et ceux de la minorité ?

**R.F.E :** La relation de travail avec les indépendants est bonne et ne pose aucun problème. La démocratie parlementaire est toujours de mise, malgré la majorité des Députés TIM au sein de l'Assemblée. En tout cas, concernant ce point précis, je voudrais souligner que le fait pour les Députés TIM d'être majoritaires au sein

de la Législature actuelle ne pourrait en aucun cas être interprété comme étant systématiquement synonyme de la domination de la pensée unique. Contrairement à certaines affirmations gratuites, tous les Députés, qu'ils soient de la majorité ou de la minorité, ont le droit de s'exprimer librement et de jour pleinement de leur droit en tant que représentants de leur circonscription.

**AKO :** Monsieur Le Vice-président, à travers votre longue carrière au sein de la Fonction Publique, vous aviez assumé de hautes responsabilités : Chef de district, Préfet de région, Directeur général de l'Administration du Territoire au Ministère de l'Intérieur et de la Réforme Administrative, Président de la Délégation

Spéciale de l'ex-Faritany d'Antananarivo, pour ne citer que cela. Actuellement, vous êtes élu Député, donc homme politique. Aviez-vous rencontré des difficultés dans cette transition ? Quelles sont vos impressions en tant que technicien ?

**R.F.E :** Bien au contraire, cette transition m'est à la fois utile et bénéfique et ne me pose aucun problème. Avant d'être Député, je faisais partie de l'Exécutif. Je mettais en œuvre toutes les dispositions législatives adoptées au niveau du Parlement. Je faisais partie également de ceux dont l'exécution des missions fait l'objet d'un contrôle parlementaire. Ces expériences et acquis contribuent énormément à faciliter mon nouveau rôle actuel, et permettront en même temps d'apporter un nouveau souffle et une nouvelle vision pour le bon déroulement des activités parlementaires.

**AKO :** Pouvez-vous parler de votre circonscription électorale : sa spécificité sur le plan économique, sur le plan social.

**R.F.E :** Le district d'Avaradrano, comme son nom l'indique, constitue une porte d'entrée du côté nord de la capitale. Il forme en outre, une zone d'extension et de désengorgement de cette dernière. De ce fait, il a un rôle important

tissage qui en résultent, la fourniture de matériaux de construction (briques, tuiles, ...) figurent aussi parmi ses spécificités.

Dans le domaine de l'électrification rurale, deux communes (Talata-Volonondry et Vilhazo), grâce aux efforts locaux, ont déjà en leurs mains tous les équipements matériels nécessaires. Il reste les travaux de la JIRAMA pour rendre opérationnelles les installations prévues. Le Ministre concerné est déjà saisi de la situation et a promis de faire le nécessaire pour activer la réalisation du projet.

Sur le plan social, le taux de scolarisation est très encourageant, mais des efforts doivent être encore entrepris pour se mettre aux normes, notamment en ce qui concerne les infrastructures scolaires.

La seule fausse note, a trait à l'insuffisance d'infrastructures sanitaires au niveau de deux communes très peuplées. En effet, jusqu'à présent, le chef-lieu de deux communes rurales Talata-Volonondry et Manandriana ne disposent pas de Centre de Santé de Base (CSB). Une demande dans ce sens a été déjà déposée au ministère concerné, et la population attend impatiemment une réponse positive de la part de ce dernier.

Pour conclure, il est important de souligner que la mise en œuvre de la politique des « 3P » (Partenariat Public/Privé)

commence à apporter ses fruits dans certaines communes du District et sert actuellement de levier et de modèle exemplaire pour les autres.

**AKO :** La hausse actuelle du prix du pétrole touche pratiquement tous les pays de la planète. Ne pourrait-elle pas affecter le processus de développement de notre pays ?

**R.F.E :** La hausse du prix du pétrole est à l'heure actuelle, une réalité qui affecte pratiquement tous les pays du monde entier. Néanmoins, elle ne devrait pas pour autant, constituer un alibi ou un échappatoire pour justifier l'immobilisme ni pour se rejeter la responsabilité. Le développement du pays est l'affaire de tout le monde, sans distinction aucune. La prise de responsabilité de tout un chacun et la synergie de toutes les actions entreprises s'avèrent nécessaires pour atténuer les

effets néfastes des crises engendrées par cette hausse. D'ailleurs, la recherche des énergies de substitution qui bat son plein à l'heure actuelle devrait être poursuivie et renforcée.

**AKO :** Un autre problème qui guette plusieurs pays, notamment ceux en développement dont Madagascar fait partie, est la crise alimentaire mondiale. Comment trouvez-vous cette crise, et, éventuellement, quelles solutions proposeriez-vous pour la prévenir ?

**R.F.E :** Vous avez raison. La crise alimentaire affecte actuellement bon nombre de pays à travers la planète, notamment en Afrique. Elle constitue certainement une menace pour la paix sociale, et de ce fait, devrait être au cœur des préoccupations, que ce soit au niveau local, régional ou international. Quant à notre pays, pour l'heure, on ne peut pas encore parler de crise. Néanmoins, il ne faut pas dormir sur nos lauriers. Le gouvernement est déjà conscient de ce problème, et des actions concrètes ont été déjà entreprises et méritent d'être soutenues et encouragées. Et c'est là que le Parlementaire devrait apporter son appui et sa contribution active, notamment en matière de mobilisation de la population pour la concrétisation des projets en cours de mise en œuvre (Révolution verte). D'ailleurs, nous devrions plutôt transformer cette menace en opportunité afin de tirer profit, au maximum des énormes potentialités dont regorge notre pays (population laborieuse, de vastes superficies cultivables disponibles, partenariat très encourageant, etc.)

**AKO :** Le mot de la fin.

**R.F.E :** Je tiens à remercier très chaleureusement les responsables du bulletin AKO pour la mise à la disposition de la rubrique « l'invité », laquelle constitue un créneau permettant aux Parlementaires, d'une part, de livrer leurs points de vue sur les actualités brûlantes de l'heure, et sur les questions touchant la vie nationale, régionale ou internationale, d'autre part, d'exprimer leurs opinions sur la situation qui prévaut dans leur circonscription. J'encourage donc le Journal à toujours aller de l'avant dans ce sens, eu égard au rôle capital qu'il joue dans l'amélioration de la communication, en général, et de la promotion de la démocratie parlementaire, en particulier.

Propos recueillis par Jean Bosco RANDRIANJARA



Inauguration Caisse OTIV FIVOARANA ANJENA GARE GAZI

à jouer, en matière d'aménagement du territoire et même d'assainissement de la capitale. Sur ce point précis, de par sa situation géographique, il devra travailler de concert et en étroite collaboration avec la Commune Urbaine d'Antananarivo pour la recherche de solutions efficaces et efficientes aux problèmes rencontrés dans les domaines évoqués plus haut. Par ailleurs, le district présente à la fois deux aspects : un aspect urbain, de par sa proximité de la ville de Tanà, et un aspect rural pour la majorité de ses communes. Ainsi, sa politique de développement devra tenir compte de ces deux paramètres. Du point de vue économique, il se distingue par ces zones prospères en matière de cultures de contre saison, lesquelles assurent régulièrement le ravitaillement de la capitale, notamment en légumes divers et autres produits vivriers. L'élevage de ver à soie et les produits de

## LISTE DES LOIS ADOPEES PREMIERE SESSION ORDI-NAIRE ANNEE 2008

N° PROJET DE LOI	INTITULE	COMMISSION SAISIE - DATE	DATE D'ADOPTION EN SEANCE PLENIERE	N° LOI	DATE D'ADOPTION AU SENAT	DATE DE TRANSMISSION			
						PRESIDENCE	PRIMATURE	SENAT	HCC
019/2007	Autorisant la ratification de l'Accord Cadre de Coopération entre le Gouvernement de la République de Madagascar et le Gouvernement de la République du Botswana	-Commission de la Gouvernance Responsable du 08/05/08	20/05/08	2008-001	22/05/08	N° -004 AN/Q2/SG/DL.4 du 09/06/08	N° -004 AN/Q2/SG/DL.4 du 09/06/08	N° -004 AN/Q2/SG/DL.4 du 09/06/08	N° -004 AN/Q2/SG/DL.4 du 09/06/08
001/2008	Autorisant l'adhésion de Madagascar au Protocole de la SADC sur la coopération en matière de politique de défense et de sécurité	-Commission de la Gouvernance Responsable du 08/05/08	20/05/08	2008-002	20/05/08	N° -005 AN/Q2/SG/DL.4 du 10/06/08	N° -005 AN/Q2/SG/DL.4 du 10/06/08	N° -005 AN/Q2/SG/DL.4 du 10/06/08	N° -005 AN/Q2/SG/DL.4 du 10/06/08
002/2008	Autorisant l'adhésion de Madagascar au Pacte de Défense Mutuelle de la SADC	-Commission de la Gouvernance Responsable du 08/05/08	20/05/08	2008-003	20/05/08	N° -005 AN/Q2/SG/DL.4 du 10/06/08	N° -005 AN/Q2/SG/DL.4 du 10/06/08	N° -005 AN/Q2/SG/DL.4 du 10/06/08	N° -005 AN/Q2/SG/DL.4 du 10/06/08
003/2008	Autorisant l'adhésion de Madagascar au Protocole de la SADC sur le contrôle des armes à feu, des munitions et d'autres matériels connexes	-Commission de la Gouvernance Responsable du 08/05/08	20/05/08	2008-004	20/05/08	N° -005 AN/Q2/SG/DL.4 du 10/06/08	N° -005 AN/Q2/SG/DL.4 du 10/06/08	N° -005 AN/Q2/SG/DL.4 du 10/06/08	N° -005 AN/Q2/SG/DL.4 du 10/06/08
025/2007	Autorisant la ratification des amendements à la Convention sur la Protection Physique des Matières Nucléaires	-Commission de la Gouvernance Responsable -Commission de l'Education du 28/05/08	03/06/08	2008-006	04/06/08	N° -009 AN/Q2/SG/DL.4 du 11/06/08	N° -009 AN/Q2/SG/DL.4 du 11/06/08	N° -009 AN/Q2/SG/DL.4 du 11/06/08	N° -009 AN/Q2/SG/DL.4 du 11/06/08
005/2008	Autorisant la ratification de l'Accord Général de Coopération entre le Gouvernement de la République de Madagascar et le Gouvernement de la République de Zambie	-Commission de la Gouvernance Responsable du 28/05/08	03/06/08	2008-005	04/06/08	N° -009 AN/Q2/SG/DL.4 du 11/06/08	N° -009 AN/Q2/SG/DL.4 du 11/06/08	N° -009 AN/Q2/SG/DL.4 du 11/06/08	N° -009 AN/Q2/SG/DL.4 du 11/06/08
006/2008	Autorisant la ratification de la Convention relative à la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui	-Commission de la Gouvernance Responsable du 28/05/08	04/06/08	2008-007	11/06/08	N° -011 AN/Q2/SG/DL.4 du 18/06/08	N° -011 AN/Q2/SG/DL.4 du 18/06/08	N° -011 AN/Q2/SG/DL.4 du 18/06/08	N° -011 AN/Q2/SG/DL.4 du 18/06/08
007/2008	Contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	-Commission de la Gouvernance Responsable du 28/05/08	04/06/08	2008-008	11/06/07	N° -011 AN/Q2/SG/DL.4 du 18/06/08	N° -011 AN/Q2/SG/DL.4 du 18/06/08	N° -011 AN/Q2/SG/DL.4 du 18/06/08	N° -011 AN/Q2/SG/DL.4 du 18/06/08
008/2008	Autorisant la ratification de l'Accord de Financement conclu entre la République de Madagascar et l'Association Internationale de Développement relatif au Financement additionnel du projet de Pôles Intégrés de Croissance (PIC)	-Commission des Finances et de l'Economie du 28/05/08	11/06/08	2008-009	12/06/08	N° -012 AN/Q2/SG/DL.4 du 23/06/08	N° -012 AN/Q2/SG/DL.4 du 23/06/08	N° -012 AN/Q2/SG/DL.4 du 23/06/08	N° -012 AN/Q2/SG/DL.4 du 23/06/08

## LISTE DES LOIS ADOPEES PREMIERE SESSION ORDINAIRE ANNEE 2008

N° PROJET DE LOI	INTITULE	COMMISSION SAISIE – DATE	DATE D'ADOPTION EN SEANCE PLENIERE	N° LOI	DATE D'ADOPTION AU SENAT	DATE DE TRANSMISSION			
						PRESIDENCE	PRIMATURE	SENAT	HCC
009/2008	Autorisant la ratification de l'Accord de Financement conclu entre la République de Madagascar et l'Association Internationale de Développement relatif au Financement du Deuxième Projet de Bonne Gouvernance et de Développement Institutionnel (PGDI 2)	-Commission des finances et de l'Economie du 28/05/08	11/06/08	2008-010	12/06/08	N° -012 AN/Q2/SG/DL.4 du 23/06/08	N° -012 AN/Q2/SG/DL.4 du 23/06/08	N° -012 AN/Q2/SG/DL.4 du 23/06/08	N° -012 AN/Q2/SG/DL.4 du 23/06/08
041/2008	Modifiant certaines dispositions de la Loi n° 2004-004 du 26 juillet 2004 portant orientation générale du système d'Education, d'Enseignement et de formation à Madagascar	-Commission de l'Education du 29/05/08	19/06/08	2008-011	20/06/08	N° -014 AN/Q2/SG/DL.4 du 01/07/08	N° -014 AN/Q2/SG/DL.4 du 01/07/08	N° -014 AN/Q2/SG/DL.4 du 01/07/08	N° -014 AN/Q2/SG/DL.4 du 01/07/08
N° PROJET DE LOI	INTITULE	COMMISSION SAISIE – DATE	DATE D'ADOPTION EN SEANCE PLENIERE	N° LOI	DATE D'ADOPTION AU SENAT	PRESIDENCE	PRIMATURE	SENAT	HCC
013/2008	Autorisant la ratification de l'Accord de Financement conclu entre la République de Madagascar et la Banque Européenne d'Investissement relatif au Financement du Projet WATER II - MADAGASCAR	-Commission des Finances et de l'Economie -Commission des Infrastructures du 01/07/08	02/07/08	2008-015	03/07/08	N° -022 AN/Q2/SG/DL.4 du 07/07/08	N°022 AN/Q2/SG/DL.4 du 07/07/08	N° 022 – AN/Q2/SG/DL.4 du 07/07/08	N° 022 – AN/Q2/SG/DL.4 du 07/07/08
018/2008	Autorisant la ratification du Contrat de Financement conclu entre la République de Madagascar et la Banque Européenne d'Investissement relatif au Financement du Projet JIRAMA ANDEKALEKA HYDRO	-Commission des Finances et de l'Economie -Commission des Infrastructures du 01/07/08	02/07/08	2008-019	03/07/08	N° 022 – AN/Q2/SG/DL.4 du 07/07/08			
020/2008	Autorisant la ratification de la Convention Internationale du Travail n°171 sur le travail de nuit, de 1990	-Commission de la Gouvernance Responsable du 30/06/08	03/07/08	2008-023	04/07/08	N° 023 – AN/Q2/SG/DL.4 du 08/07/08			
010/2008	Portant Loi de Règlement 2005	-Commission des Finances et de l'Economie du 01/07/08	03/07/08	2008-020	04/07/08	N° -023 AN/Q2/SG/DL.4 du 08/07/08	N° 023 AN/Q2/SG/DL.4 du 08/07/08	N° 023 – AN/Q2/SG/DL.4 du 08/07/08	N° 023 – AN/Q2/SG/DL.4 du 08/07/08

# LA XVIÈME ASSEMBLÉE REGIONALE

## AFRIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE



Les participants à l'Assemblée Régionale Afrique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie à Antananarivo 14,15,16 mai 2008

**P**lus de 80 délégués ont participé à la rencontre, dont des observateurs issus de la Région Europe, du Parlement Panafricain, du Comité Interparlementaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et celui de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

SEM Jacques SYLLA, Président de l'Assemblée Nationale de Madagascar et Président de la Section malgache de l'APF a dirigé tous les travaux. Il avait à ses côtés SEM Guy NZOUBA-NDAMA, Président de l'Assemblée Nationale du Gabon, Président de l'APF et Madame Victoire LASSENI DUBOZE, Sénatrice du Gabon, chargée de mission Afrique de l'APF.

Plusieurs points ont été inscrits à l'ordre du jour, dont le processus d'intégration du Continent Africain, la situation politique et sociale du Continent, la crise alimentaire mondiale et la cherté de la vie, les migrations internationales et l'avenir des langues africaines.

### 1- Le processus d'intégration du Continent Africain

Au lieu d'aborder le problème de façon globale, la 16<sup>ème</sup> Régionale a préféré étudier en profondeur plutôt les organisations d'intégration sous-régionale, telles que l'UEMOA et la CEMAC.

Monsieur Maurice Mélégué TRAORÉ, Député du Burkina Faso, Président du Comité Interparlementaire de l'UEMOA a présenté un rapport très récent, car il date de 2007 sur le fonctionnement et l'évolution de l'Union qui regroupe 08 pays de la sous-région (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Sénégal et Togo).

Il a commencé par évoquer l'activité économique internationale en 2007, marquée par une croissance mondiale estimée à 5,2 % due à la dynamique impulsée, notamment par la Chine, l'Inde et la Russie qui a permis d'amortir l'impact du repli de la croissance aux

Etats-Unis et en Europe.

Au niveau de l'UEMOA, le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) s'est situé aux alentours de 3,5 % en 2007 contre 3,1 % en 2006.

Plusieurs programmes d'action ont été mis en œuvre tels que l'harmonisation des cadres législatifs et réglementaires des finances publiques, le renforcement du dispositif de la surveillance multilatérale, y compris la modélisation et la prévision macroéconomique avec la formation des cadres sur l'utilisation du logiciel d'économétrie EVIEWS, le renforcement du marché régional et l'Union douanière, la politique commerciale commune, etc.

Dans la zone de l'UEMOA, la liberté de circulation des personnes et du droit d'établissement a connu une évolution sensible avec la possibilité de plusieurs corps de métiers (médecin, architecte, expert comptable, avocat) d'exercer dans n'importe quel pays de l'Union.



**SEM Guy NZOUBA-NDAMA, Président de l'Assemblée nationale du Gabon et Président de l'APF**

Plusieurs cadres de concertation sur différentes filières de l'économie (agriculture, élevage et pêche, ...) ont été mis en place avec un dispositif sur les négociations économiques internationales.

Au niveau de la CEMAC, la ferme détermination de redynamiser le processus d'intégration économique n'est pas en reste a affirmé de son côté Monsieur Hilarion E. TONG, Président de la Commission Interparlementaire de la CEMAC, au titre du Cameroun.

**Des objectifs principaux ont été fixés :**

- la recherche de la convergence des politiques macro-économiques des Etats membres ;
- la gestion rigoureuse et cohérente des économies, en vue de garantir la stabilité de la monnaie commune ;
- la mise en place d'un cadre réglementaire adapté et des procédures crédibles de règlement des différends, en vue de la sécurisation et de l'amélioration de l'environnement des activités économiques et des investissements dans l'ensemble de la Communauté ;
- la promotion de la libre circulation des biens, des services et des capitaux pour une meilleure affectation des ressources ;
- l'élargissement progressif de la liberté de circulation, de résidence et d'établissement des populations, gage de l'adhésion à un grand dessin communautaire.

Tous les organes institutionnels de la

CEMAC sont mis en place depuis 1998 à l'exception du Parlement Communautaire dont la Convention qui va le régir vient d'achever son processus de ratification.

La construction du marché commun en Afrique Centrale repose sur une monnaie unique, le Franc CFA ainsi que sur l'unification de l'espace économique avec l'élimination progressive des obstacles à la libre circulation des biens et des personnes.

Les efforts menés actuellement sont axés

aux appuis aux secteurs prioritaires de chaque pays membre ainsi qu'au financement du développement communautaire avec la création d'un fonds de développement dénommé FODEC, outil important à l'intégration sous régionale.

**2- La situation politique et sociale du Continent**

Le Rapporteur de la Commission Politique de l'APF, le Député Arsène Ye du Burkina Faso a fait un exposé sur la situation de crise politique dans les pays africains francophones.

La guerre du Darfour a longuement retenu l'attention des délégués dans la mesure où elle impliquait par ricochet deux pays francophones, le Tchad et la République Centrafricaine.

Selon les Nations-Unies, cette guerre fait actuellement plus de 200.000 victimes et plus de 2 millions de personnes déplacées.

Une Résolution visant le règlement à l'amiable de ce conflit a été d'ailleurs votée à l'unanimité.

La situation demeure aussi préoccupante à l'Est et au Nord-Ouest de la République Centrafricaine à cause de l'insécurité.

Le Burundi reste également à la une à cause du blocage politique au niveau de l'Assemblée Nationale et les attaques contre des hommes politiques et des domiciles des députés, victimes du conflit politique entre le Gouvernement et la Force Nationale de Libération (FNL).



**SEM Jacques SYLLA - Président de l'Assemblée nationale de Madagascar et Président de la Section Malgache de l'APF dirigeant les travaux**



**Vue de la Salle des Séances lors de la Cérémonie d'ouverture de la XVIème Assemblée Régionale Afrique de l'APF, le 14 mai 2008**

En République Démocratique du Congo, les Institutions sont actuellement mises en place, mais le climat est toujours tendu dans la province de l'Est, près des frontières avec l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi avec des interférences des groupes armés. On y dénombre plus d'un million de déplacés de guerre et des centaines de milliers de femmes victimes de viols.

Tout le monde attend actuellement les résultats sur le terrain de la Conférence sur la paix, initiative du Président Joseph KABILA, qui a débouché sur un « projet d'acte d'engagement pour la paix, la sécurité et le développement », approuvé par les différents groupements militaires en janvier 2008.

Une Résolution pour le respect des calendriers électoraux en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'accord d'Ouagadougou a été également adoptée lors de cette 16ème Régionale.

La situation au Mali et au Niger avec la question des « rebellions Touaregs » a fait également l'objet de vifs débats, notamment sur la qualification des faits, acte de rébellion ou tout simplement acte de banditisme ?

### 3- La crise alimentaire mondiale et la cherté de la vie

Ce problème a fait l'objet d'une communication du SEM Macky SALL, Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal et ancien Premier Ministre de ce pays.

Dans son introduction, il a développé la genèse de la cherté de la vie actuelle avec l'explosion du prix du baril de pétrole, la réorientation des terres dédiées à la production des cultures céréalières vers les cultures des biocarburants, l'appauvrissement des sols, etc. ...



**Madame Victoire LASSENI DUBOZE, Sénatrice du Gabon, Chargée de Mission Afrique de l'APF**

La hausse des prix des denrées alimentaires serait plus grave dans les économies sous développées où les ménages consacrent à leur alimentation plus de 50 % de leurs revenus, contre 10 à 20 % dans le monde développé.

On assiste également à un déclin de l'agriculture africaine, victime de la spécialisation des pays de l'empire colonial français. En effet, la monoculture entraîne toujours un appauvrissement des sols.

La détérioration des termes de l'échange, la dépendance de l'agriculture africaine à la pluviométrie, alors que l'Afrique compte énormément de fleuves pour l'irrigation, ... Autant de facteurs qui sont à l'origine du coût actuel des denrées alimentaires.

**Comme solutions, le Président Macky SALL a préconisé deux réponses :**

1- solution d'urgence avec un coût de 600 millions d'euros pour environ 80 millions de personnes dans le monde à faire gérer par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ;

2- réponse à moyen et à long terme avec le développement des politiques nationales de développement agricole avec comme objectif l'autosuffisance et la sécurité alimentaire.

Il a pris l'exemple de son pays, le Sénégal, avec le Programme GOANA, d'un coût de 875 millions de dollars américains, dont le mot d'ordre est « consommons ce que nous produisons et produisons ce que nous consommons ».



#### *La délégation du Parlement de Madagascar*

#### **4- Les migrations internationales**

L'exemple du Mali a retenu l'attention des délégués avec son caractère historique.

On y dénombre deux conceptions : la migration libre circulation des hommes, un phénomène qui contribue à la formation de la civilisation universelle et la migration contrainte, qui est de loin la plus importante et ayant pour cause la pauvreté, le manque de perspective et d'opportunité économique.

Les facteurs sociaux ne sont pas à négliger avec la recherche du prix du confort et de la sécurité sociale.

Le Mali a réussi une expérience en matière de valorisation de la migration avec le FSP co-développement Mali. Le FSP est le Fonds de Solidarité Prioritaire, un instrument financier de coopération bilatérale entre la France et le Mali.

Les bénéficiaires sont les populations des zones d'origine des migrants, mais aussi les migrants eux-mêmes avec leurs projets associatifs ou individuels et enfin issus de l'immigration en France.

#### **5- L'avenir des langues africaines**

La communication du jeune Député sénégalais, Docteur Aliou SOW, Président de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale de son pays sur l'avenir des langues africaines a manifestement séduit l'assistance de par la profondeur de son analyse, sa manière de la présenter, mais aussi et surtout la qualité intellectuelle de l'intervenant.

Un exposé très riche en information, car l'intervenant a d'abord commencé par poser le problème dans ce contexte tout en citant des auteurs célèbres comme Bernard CASSEN, Amadou Hampaté BA avec son ouvrage portant sur les aspects de la civilisation africaine.



#### *La délégation de l'Assemblée nationale du Mali*

Le problème des langues africaines a-t-il dit est surtout lié à leur impressionnant nombre. Sur les 6703 langues que compte le monde, 2011 sont africaines, alors que le Continent compte moins de 800 millions de locuteurs, à peu près 16% de la population mondiale.

Il n'a pas oublié de lier la situation des langues africaines aux expériences coloniales du Continent.

Très souvent, l'extinction de langues se fait à partir du noyau familial. Beaucoup de

familles préfèrent actuellement utiliser des langues internationales au lieu des langues maternelles aux foyers.

Il a fini par avancer des propositions telles que l'ouverture des grands Instituts ou départements d'études africaines interdisciplinaires dans toutes les universités africaines et l'enseignement obligatoire d'une langue africaine à partir du collège.

Cette rencontre d'Antananarivo est l'une des grandes réussites de toute l'histoire de la Régionale. Les thèmes étaient diversi-

fés ; les délégués étaient venus nombreux dont des Présidents d'Assemblées nationales ; la Section hôte n'a ménagé aucun effort en terme d'organisation, si bien que les délégués n'ont pas taré d'éloges à l'endroit de leurs homologues malgaches.

Un sentiment de satisfaction jusqu'à la prochaine Régionale qui aura lieu à Dakar au Sénégal en 2009.

**Calvin RANDRIAMAHAFANJARY**



*Deux membres du BP avec les délégués du Niger et du Gabon*

# AUDIENCES

## AUPRÈS DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, JACQUES SYLLA



*La délégation de la Banque Mondiale dirigée par Madame Sofia BETTENCOURT, Chargée des Relations Environnementales*

### UNE DELEGATION DE LA BANQUE MONDIALE AU PALAIS DE TSIMBAZAZA

Le Président de l'Assemblée nationale, Monsieur Jacques SYLLA a reçu en audience, ce lundi 05 mai 2008 au Palais de Tsimbazaza, une délégation de la Banque Mondiale dirigée par Madame Sofia BETTENCOURT, Chargée des Relations Environnementales de la Banque Mondiale. Faisant aussi partie de cette délégation, Monsieur Jean Marie STRATICOS, chargé des Affaires Humanitaires, Bureau du coordinateur résident des Nations Unies et Monsieur Francis MURAYA, spécialiste du relèvement aux désastres, Global Facility for Disaster Reduction and Recovery.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale a profité de cette occasion pour donner un aperçu et une évaluation des dégâts occasionnés par les sévices des cyclones qui ont ravagé plusieurs régions de Madagascar.

Madame Sofia BETTENCOURT a déclaré que cette mission qu'elle dirige fait suite à la sollicitation de l'Etat malgache auprès de la Banque Mondiale et du Système des Nations Unies pour qu'ils voient de visu et qu'ils puissent évaluer l'étendue des désastres laissés par les cyclones qui ont ravagé Madagascar. Ce qui les intéresse, ce n'est pas seulement l'évaluation des dégâts, mais surtout les retombées sur l'économie.

Cette délégation a visité les régions de

Menabe, Alaotra Mangoro, Atsinanana et Analanjirofo. Une étude particulière a été consacrée pour Sainte Marie.

### L'AMBASSADEUR DE L'INDE AU PALAIS DE TSIMBAZAZA

Le vendredi 09 mai 2008, Son Excellence Azad SINGH TOOR, Ambassadeur de l'Inde auprès de la République de Madagascar, s'est rendu au Palais de Tsimbazaza pour une visite de courtoisie. SEM Azad SINGH TOOR a manifesté sa joie suite à sa nomination en qualité

d'Ambassadeur de l'Inde auprès de la République de Madagascar. Il a déclaré que Madagascar et son pays ont des liens séculaires et qu'ils ont des visions identiques sur biens de choses. Que la relation entre Madagascar et l'Inde soit pérenne, tel est son souhait le plus cher et il va travailler pour que ce vœu se réalise et se concrétise.

A son tour, Le Président de l'Assemblée nationale, Monsieur Jacques SYLLA, a remercié son hôte de marque de sa visite et lui a souhaité un bon séjour à Madagascar. Monsieur l'Ambassadeur a profité de cette occasion pour transmettre à Monsieur Le Président un message personnel émanant de l'autorité indienne.

### LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD) AU PALAIS DE TSIMBAZAZA

Madame Sylvie Anne CONDE, Représentant Permanent de la Banque Africaine de Développement (BAD) auprès de la République de Madagascar a effectué une visite de courtoisie auprès du Président de l'Assemblée nationale malagasy, Monsieur Jacques SYLLA, le jeudi 29 mai 2008 au Palais de Tsimbazaza.

Dans son intervention, le Représentant Permanent de la Banque Africaine de Développement (BAD) a déclaré qu'elle a été nommée à ce poste de responsabilité au mois d'avril 2008. Elle a aussi rappelé que Madagascar et la BAD étaient en relation étroite depuis déjà 30 ans.



*Son Excellence Azad SINGH TOOR, Ambassadeur de l'Inde auprès de la République de Madagascar au Palais de Tsimbazaza*

Notons que la BAD concentre surtout ses activités dans le secteur d’adduction d’eau et de l’assainissement de l’environnement. D’autres sujets jugés importants ont été débattus lors de cette rencontre.

Monsieur le Président de l’Assemblée nationale n’a pas caché sa joie et sa reconnaissance à l’endroit de son hôte de marque de sa visite. Il lui a souhaité un bon séjour à Madagascar et plein de succès dans ses fonctions.

### INVITE SPECIAL DU PRESIDENT JACQUES SYLLA

Le Président de l’Assemblée nationale, Monsieur Jacques SYLLA, a reçu en audience, dans son bureau du Palais de Tsimbazaza, Monsieur Didier YOUNG du CARE International, le jeudi 05 juin 2008.

En fait, le Président de l’Assemblée nationale a spécialement convié Monsieur Didier YOUNG du CARE International, pour qu’il puisse lui transmettre personnellement sa reconnaissance et ses remerciements. Suite au passage des deux cyclones YVAN et FAME, CARE International, par le biais de Monsieur Didier YOUNG, a apporté ses aides et contributions aux sinistrés des différentes régions de Madagascar. D’ailleurs jusqu’aujourd’hui, CARE International continue d’assister la population de Sainte Marie.

Les deux parties se sont promises de se soutenir dans le futur.

### LE REPRESENTANT DU SG DE L'OIF CHEZ LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE JACQUES SYLLA

Le mercredi 11 juin 2008, Monsieur Xavier Michel, Directeur du Bureau Régional de l’Organisation Internationale de la Francophonie pour l’Afrique Centrale et l’Océan Indien a été l’hôte de marque du Président de l’Assemblée nationale, Monsieur Jacques SYLLA, qui l’a reçu dans son bureau au Palais de Tsimbazaza.

Monsieur Xavier Michel était de passage à Madagascar et représentait le secrétaire Général de l’OIF lors de la table ronde d’lavoloha. Il a profité de cette occasion pour rendre visite au Président de l’Assemblée nationale malagasy.

Les deux personnalités ont parlé des priorités ainsi que des projets touchant les renforcements des relations entre l’OIF et Madagascar, plus particulièrement de l’OIF et de l’Assemblée nationale.

### LA VICE PRESIDENTE DE LA FEDERATION DE RUSSIE AU PALAIS DE



*Monsieur Xavier Michel, Directeur du Bureau Régional de l’Organisation Internationale de la Francophonie pour l’Afrique Centrale et l’Océan Indien et le Président de l’Assemblée nationale, Monsieur Jacques SYLLA*

### TSIMBAZAZA

Madame SVETLANA Y. ORLOVA, Vice - Présidente du Conseil de la Fédération de Russie, accompagnée par SEM L’Ambassadeur de Russie, a effectué une visite de courtoisie auprès du Président de l’Assemblée nationale, Monsieur Jacques SYLLA, le lundi 23 juin 2008 au Palais de Tsimbazaza.

L’hôte de marque de Monsieur Le Président de l’Assemblée nationale a profité de cette rencontre pour lui parler du Conseil de la Douma d’Etat de la Fédération de Russie, ainsi que de l’Assemblée nationale dudit

pays. Les deux parlementaires ont surtout axé leur entretien autour du domaine de la législation en général.

### VISITE D'ADIEU DU REPRESENTANT PERMANENT DE L'OMS A TSIMBAZAZA

Le Docteur Léonard TAPSOBA, représentant permanent de l’OMS auprès de la République de Madagascar a effectué une visite d’adieu à Monsieur Jacques SYLLA, Président de l’Assemblée nationale malagasy, au Palais de Tsimbazaza, le vendredi 27 juin 2008. Monsieur le Président a vivement félicité son hôte de marque et l’a remercié au nom du peuple malagasy, de ses contributions et des bienfaits que cela a apporté à la population en général, durant les trente six mois qu'il a travaillé à Madagascar, en qualité de représentant permanent de l’OMS. Le Docteur Léonard TAPSOBA est affecté au Cameroun où il prendra incessamment ses nouvelles fonctions. Il n'a pas caché sa tristesse de quitter Madagascar et a adressé ses vives reconnaissances à l’endroit de Monsieur le Président et lui a souhaité plein succès pour l’avenir.

*Recueillis par RAKOTOVAO Hanta*



*Madame SVETLANA Y. ORLOVA, Vice - Présidente du Conseil de la Douma d’Etat de la fédération de Russie, accompagnée par SEM L’Ambassadeur de Russie, a effectué une visite de courtoisie auprès du Président de l’Assemblée nationale, Monsieur Jacques SYLLA*

# CONSTITUTION DES RESEAUX ET GROUPES D'AMITIE PARLEMENTAIRES

Dans le cadre de la diplomatie parlementaire, et notamment des relations avec les partenaires parlementaires étrangers, l'Assemblée nationale a procédé, le 22 mai et le 19 juin 2008, à l'élection de ses 3 représentants au sein du Parlement Panafricain, ainsi qu'à la mise en place et à l'élection des Présidents de 8 Réseaux et 7 Groupes d'amitié parlementaires.

**A**cteur politique de premier plan, le député est également un acteur international.

Outre les diverses participations à des séminaires et conférences dans plusieurs institutions parlementaires internationales, les députés malgaches prennent part également, dans le cadre de leurs activités internationales, à des projets de coopération interparlementaire. Au fil des ans, l'Assemblée nationale a pu se bâtir un impressionnant réseau mondial de contacts, générateurs d'impacts positifs pour le travail parlementaire et pour la société malgache en général, à l'instar des réseaux et groupes d'amitié parlementaires suivants que l'Assemblée nationale a mis en place durant ses séances plénaires du 22 mai et du 19 juin 2008 :

#### Réseaux et Forums parlementaires :

- 1- Réseau des Femmes parlementaires  
Présidente : KEMBAZANANY Anique Chantale, députée élue à Farafangana
- 2- Réseau parlementaire de Lutte contre le VIH/SIDA  
Président : RAHARISAINA Setaharianivomanjato Hery, député élue à Vohémar
- 3- Réseau parlementaire de Lutte contre la Corruption  
Président : RAMAMONJISOA Benjamin, député élue à Antananarivo Atsimondrano
- 4- Réseau parlementaire des Jeunes  
Président : BERIZIKY Bernamy, député élue à Antsiranana II
- 5- Réseau parlementaire de l'Organisation Mondiale du Commerce  
Président : TSIAJOTSO Didier Léandre, député élue à Antalahala
- 6- Réseau parlementaire pour la



Protection de l'Environnement et la Lutte contre la Désertification  
Président : RANDRIANJATOVO Henri François, député élue à Faratsihy

- 7- Section nationale du Forum des Parlementaires Africains et Arabes pour la Population et le Développement (FAAPPD)  
Président : ROSTAND André, député élue à Mahabo
- 8- Section nationale du Forum Africain pour l'Education et le Développement  
Président : RAZAFIMBELO Arinosy Jacques, député élue à Antananarivo I

#### Groupes d'amitié parlementaires :

- 1- Groupe d'amitié Madagascar-France  
Président : RAKOTOARIVELO Mamy, député élue à Antananarivo III
- 2- Groupe d'amitié Madagascar-Chine  
Président : RAZOARIMIHAJA Solofonantenaina, député élue à Antananarivo
- 3- Groupe d'amitié Madagascar-Japon  
Président : RAKOTO MAHEFARINORO William René, député élue à

Antananarivo III

- 4- Groupe d'amitié Madagascar-Maurice  
Présidente : VOIZY Blandine Rasoamanary, députée élue à Toamasina II
- 5- Groupe d'amitié Madagascar-Grande Bretagne  
Président : BABA Jean David, député élue à Ambanja
- 6- Groupe d'amitié Madagascar-Russie  
Présidente : LALANIRINA Brigitte, députée élue à Ikongo
- 7- Groupe d'amitié Madagascar-Norvège  
Président : KOTO Bernard, député élue à Ifanadiana

#### Représentants de l'Assemblée nationale au sein du Parlement Panafricain :

- 1- MANA Florent Parfait, député élue à Toliary I
- 2- RAZAFINJATO Aurélie Marie Augustine, députée élue à Vohibato
- 3- RAMAROZATOVO Flore Meltine, députée élue à Soavinandriana

*Recueillis par Rakotoarison Braun*

# FANTARO NY DISTRIKAN'I "FARAFANGANA"

Ny Distrikan'i Farafangana dia mitoetra ao amin'ny morontsiraka Atsimo Atsinanan'i Madagasikara, manoloana ny ranomasimbe indiana.

**V**oahodidin'ny Distrikan'i Vangaindrano avy ao atsimo, ny Distrikan'i Vondrozo ao andrefana ary avaratra i Vohipeno. Farafangana no renivohitry ny Faritra ATSIMO ATSINANANA.

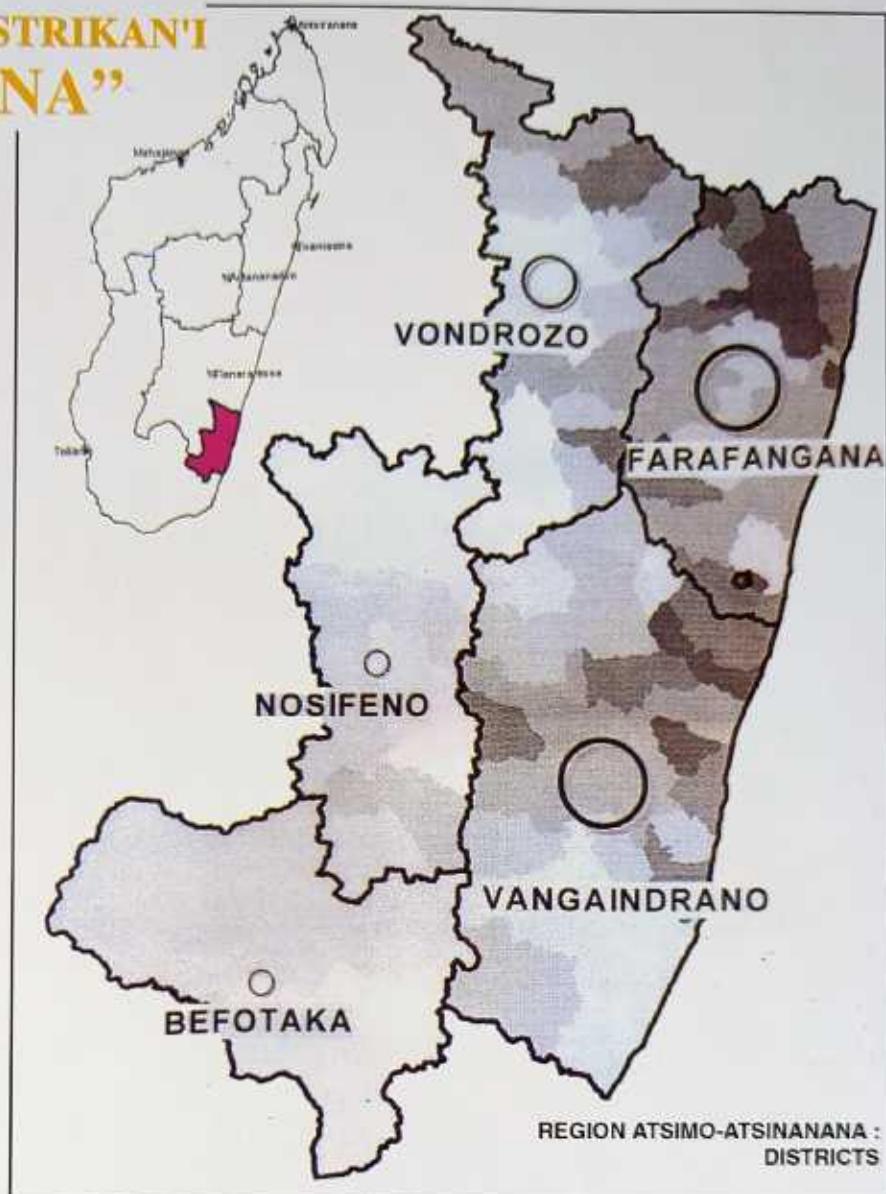
Manana velaran-tany 4.736 Km<sup>2</sup>. Miisa eo amin' ny 455.000 eo ho eo kosa ny mponina ao aminy, izay ahitana ny Foko 18 misy eto Madagasikara sy ireo vahiny hafa koa.

Fa ny tena mibahana ao kosa dia ny foko ANTEFASY, ZAFISORO, RABAKARA, SAHAVOAY, ZARAFAGNILIHA, ZARAFANGA, ANTEVATO, ary ny ZARAFAGNILIHA.

Mizara ho kaominina 32 ny Distrika, izay ravahan'ny renirano telo lehibe:



Ny Solombavambahoaka voafidy tao Farafangana, Ramatoa KEMBAZANANY Anique Chantale



Manapatra, Manambato ary Manambavagny. Ka tsy mahagaga raha ny famboleana sy ny jono nentim-paharazana no fotpiveloman'ny ankamaroan'ny mponina ao aminy. Raha ny lafiny ara-pahasalamana kosa no jerena dia manana trano fitsaboana misy efitra-fandidiana ny tampon-tananan'i Farafangana.

Ny CSB I sy CSB II kosa dia mparitaka any amin'ny kaominina ambanivohitra rehetra any.

Misy ny sekoly ambaratonga fototra sy faharoa ary teknika. Ary tsy hadino koa ireo sekoly tsy miankina izay manampy amin'ny fampianarana sy fitaizana arapinoana.

Manana alan-javaboahary arovana koa ny distrikan'i Farafangana izay tena ankafizin'ny mpizahantany maro. Ohatra azo raisina amin'izany ny ao MANOMBO (42km atsinana'i Farafangana), ny RIANAMBO = Grand cascade de

Rianambo », izay tsy lavitra an'i Manombo, ny alan'i Mahabo Menagnivo, sns Amin'ireo alan-javaboahary ireo dia ahitana zava-maniry sy biby ary vorona isankarazany. Raha ny vokatra mampiavaka an'i Farafangana kosa dia ireo fanondrana no tena mibahan-toerana, toy ny kafe, dipovatra ary ny jirofo.

Ny Solombavambahoaka KEMBAZANANY Anique Chantale sy ireo manampahefana isan-tsokajiny amin'ny faritra iny kosa dia mifarimbona amin'ny fampivoarana ara-toekarena, sosialy sy koltoraly ary ny amin'ny fanatanterahana ny Madagasikara Am-Perinasa (MAP).

Tsara ho marihina fa Ramatoa Solombavambahoaka voafidy tao Farafangana no Filoha vaovaon'ny VEHIVAVY PARLEMENTERA Malagasy amin'izao fotoam-piasana izao.

Nangonin'i FROGE

# THE FIRST REGIONAL MEETING OF PARLIAMENTARY JOINT ASSEMBLY ACP-EU IN SOUTHERN AFRICA

*The first Regional meeting of ACP-EU Parliamentary Joint Assembly took place in Windhoek Namibia on 28th and 29th April 2008.*

**I**t was in the context of Southern Africa under the auspices of the SADC.

Fifteen members of the Joint Parliamentary Assembly, including two deputies, members of the National Assembly of Madagascar, MAHAZAKA Clermont, General reporter and RAHARINAIVO Andrianatoandro, President of the Economy and Finance Committee had the honor to represent the Malagasy Assembly at this big first meeting.

Work was jointly chaired by Mrs Glenys KINNOCK and Mr Wilkie RASMUSSEN, Co-Presidents of the APP.

It is the first time that a regional meeting of this kind was organized in accordance with the article 17.3 of the Agreement of Cotonou and the article 6 of the Rule of the APP.

The Vice-president of the parliamentary forum of the SADC, the honourable Nora SCHIMMING-CHASE was present at the opening ceremony.

The Official opening speech of the workshop was made by the President of the Namibian Parliament, the honourable Dr. Theo-Ben GURIRAB.

Several subjects were discussed in Windhoek: the regional integration and the plan of action of the SADC. The stress was put on the role of the members of Parliament in this process.

The attending members recognized in a general way that the parliament does not participate sufficiently in the international agreements.

In this respect, they greeted the recent creation of the Court of the SADC by the Treaty of the SADC.

This court is qualified for all legal litigations concerning the questions relative to the



**Honourable MAHAZAKA Clermont and RAHARINAIVO Andrianatoandro during the meeting of Windhoek**

treaties and is used as authority of last resort to the people who have done all their best at the national level.

This court should function like one of the mechanisms allowing the maintaining of the good governance and the Rule of law of each country.

The delegates also emitted the wish to have an official parliamentary dimension with the process of regional integration in Southern Africa.

The related questions with the EPA (Economic Partnership agreement) were also discussed in Windhoek, in particular concerning the necessary financing of the costs of adjustment related to the EPA.

The Human rights in the area of the SADC were also evoked. Progress was recorded because of the fall of the number of internal armed conflicts, but one also saw in a recent past an important degradation of the

situation, in particular in certain countries. On the level of peace and safety, deep concerns on the situation in Zimbabwe, the attention of all the participants was retained to social stability in this country. Concerning the Regional Africa of the Parliamentary Assembly of the French Speaking World, this meeting of Windhoek had also studied the problems involved in the food safety and the rising prices of the foodstuffs.

The debate was also marked by the following subjects :

- the questions related to the hydraulic resources and energy with the need for managing them at the regional level,
- the elections and the electoral observations in the countries of the zone with the experiment of the parliamentary forum of the SADC,
- the report of a recent mission in Seychelles which one observes a kind of over fishing in the industry of tuna.

The delegates of this ACP-UE regional meeting agreed that this meeting was very useful and that it was crowned with success. In conclusion, they invited the ACP-UE Joint Parliamentary Office to elaborate specific recommendations for the organization of the next regional meeting on the basis of experience gained at this first meeting.

With regard to Madagascar, the Report of mission of our delegation in Windhoek is now available at the Information Center of the National Assembly.

*Reported by Calvin RANDRIAMAHAFANJARY*



**Honourable MAHAZAKA Clermont with the delegate of the Democratic Republic of Congo**

# LE SECRETARIAT GENERAL DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :

Bras et mémoire du Palais de Tsimbazaza.

*L'Assemblée nationale, comme toute institution et comme tout département ministériel, dispose d'un secrétariat général dont le rôle consiste notamment à assurer le fonctionnement administratif de cet organe législatif. Dans le présent numéro, AKO procède à une présentation de cette entité, en vue de faire connaître à ses lecteurs, sa structure et sa mission ainsi que d'autres aspects spécifiques de son rôle.*

## Dans les coulisses de l'Assemblée nationale : LE SECRETARIAT GENERAL.

L'Assemblée Nationale est une institution qui tient une place prépondérante dans le système de gouvernance démocratique que réclame notre pays.

La fonction de représentation qui constitue le mandat des Députés, membres de l'Assemblée, trace des représentations particulières dans l'esprit des citoyens, qui font que l'institution dans son ensemble suscite leur intérêt permanent, tant pour les événements qui s'y produisent que pour son mode de fonctionnement, au quotidien.

De plus en plus d'établissements d'enseignement prennent l'initiative louable d'éveiller l'esprit de leurs élèves, à la découverte de cet organe législatif. Il n'est jamais trop tôt pour inculquer le sens de la

citoyenneté à la jeune génération, décideurs de demain.

### L'Assemblée nationale, une organisation.

L'Assemblée nationale malgache fonctionne sur la base d'un organigramme bien précis. Celui-ci décrit les différentes composantes de cette institution parlementaire, en tant qu'organisation, et rend compte des relations d'interdépendance entre les différents services.

L'organigramme de l'institution est fixé par arrêté du Président de l'Assemblée nationale, suite à une décision de la Haute Cour Constitutionnelle. Cet arrêté trace les missions de l'Assemblée et les structures dont elle dispose pour en assurer la réalisation.

L'organisation structurelle de l'Assemblée fonctionne à deux niveaux. Le niveau 1,

composé du Bureau Permanent et des cabinets, politico administratif, et le niveau 2 composé du Secrétariat Général, des Directions et Services, assure un rôle purement administratif.

### Le Secrétariat Général : pierre angulaire de l'administration de l'Assemblée Nationale.

Le Secrétariat Général est l'essieu principal dans les rouages de l'administration au sein de l'Assemblée nationale. A cet effet, le Secrétaire Général est " le premier fonctionnaire " de cette institution. Il est notamment chargé d'assister le Président de l'Assemblée nationale dans les relations administratives de cette dernière avec les autres Institutions nationales et internationales. D'autre part, il est l'interface entre les Questeurs et le personnel administratif.



*Le Secrétaire Général de l'Assemblée nationale,  
Monsieur RANDRIAMAHAFANJARY A. Calvin parlant au nom du Staff Technique*

Le Secrétariat Général apporte l'assistance et l'appui technique nécessaires à la réalisation des travaux législatifs. Dans cette optique, le Secrétaire Général bénéficie de la collaboration de ses Directeurs de service, qui le suppléent, quand les circonstances le requièrent.

#### Les services au sein du Secrétariat Général

Au sein de l'Assemblée nationale malgache, le Secrétariat Général chapeaute les activités des trois Services, qui lui sont directement rattachés : le Service des Affaires générales, le Service des Bases de Données et de la Reprographie, et le Service médico-social.

Le Service des Affaires générales est responsable de l'administration dans tout aspect relatif à la gestion des communications téléphoniques, du courrier, documents ou autres dossiers, dont il assure la distribution. Ce service organise, par ailleurs, l'accueil des visiteurs, et l'hébergement des membres et invités de l'Assemblée nationale. Il assure également le suivi du fonctionnement du cafétaria.

Le Service des Bases de Données et de la Reprographie assure la col-

lecte des données et la reproduction des textes nécessaires aux travaux de l'Assemblée nationale.

Enfin, le Service médico-social apporte les soins de santé aux Députés, et au personnel de l'Assemblée, ainsi qu'aux membres de leur famille. D'autre part, il approvisionne l'Assemblée nationale en médicaments.

L'ensemble de ces activités est assuré au quotidien par un personnel administratif chiffré à ce jour à 460 composé d'administrateurs des services de l'Assemblée

#### Le Secrétaire Général de l'Assemblée nationale est la mémoire même de l'Institution.

nationale, de médecins, de dentistes, de concepteurs, d'ingénieurs, de différentes catégories de planificateurs, des comptables, du personnel de l'administration générale. On y trouve aussi des infirmiers, des sages-femmes, des mécaniciens, des chauffeurs, des standardistes, des électriciens, des plombiers, des agents de service. S'ajoutent à cet effectif, des Conseillers permanents ou non permanents et des militaires dont le nombre est aux alentours de 200.

C'est là une

présentation schématique et plutôt descriptive du secrétariat général. Mais dans la pratique, l'importance et l'ampleur de la tâche du Secrétaire Général dépendent, en grande partie, de sa personnalité, de sa force de caractère, en sus de sa compétence et de ses expériences professionnelles. Le Secrétaire Général de l'Assemblée nationale est la mémoire même de l'institution. C'est quelqu'un qui doit maîtriser à fond les textes régissant l'organisation et le fonctionnement de l'institution, mais aussi et surtout capable de réagir de façon adéquate face à une situation

donnée de la conduite des travaux de l'Assemblée nationale. D'où l'importance de ses expériences professionnelles et surtout de la richesse de son recueil de jurisprudences parlementaires aussi bien nationales et internationales. Il doit également avoir une certaine maîtrise de deux grands systèmes parlementaires qui régissent le monde contemporain : le système britannique et le système francophone.

En effet, la coutume et la tradition tiennent une place non négligeable dans l'organisation des travaux parlementaires. Dans les grandes démocraties occidentales, très souvent, il est du ressort du Secrétaire Général de la Chambre, de faire vivre, non seulement les textes écrits, mais aussi les coutumes parlementaires qui ont force de loi.

Il convient aussi de rappeler que l'actuel titulaire de ce poste est Monsieur RANDRIAMAHAFANJARY Calvin, Administrateur principal des services de l'Assemblée nationale.

Il avait présidé pendant deux mandats successifs le Réseau Africain des Personnels des Parlements (RAPP) dont le siège se trouve à Abidjan, Côte d'Ivoire. Et ce, après avoir été Président intérimaire pendant deux ans, suite au départ prématûr du Premier Président du RAPP, Monsieur Ramadan BARMA, ancien secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Tchad.

Lors de la dernière Assemblée Générale du RAPP, du 25 au 30 Août 2008, Monsieur RANDRIAMAHAFANJARY Calvin a été promu Président d'honneur de ce réseau qui regroupe les personnels des Parlements africains.

Jean Bosco RANDRIANJARA



Le Secrétaire Général avec les membres du Bureau Permanent lors d'une réunion

# RAPPORT ANNUEL D'EXECUTION DU PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

**S**elon les dispositions des articles 95 de la Constitution et 117 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale, le Gouvernement présente à l'Assemblée nationale un rapport annuel d'exécution de son programme. Cette présentation sera suivie d'un débat.

Ainsi, au cours de cette première session ordinaire tous les Ministères ont défilé devant l'Assemblée nationale pour présenter ses rapports d'activités durant l'année 2007. Ceci en vue de réaliser les objectifs de Madagascar Action Plan (MAP). La séance a commencé par la présentation du rapport général du Gouvernement se rapportant à l'exécution du Madagascar Action Plan et de la Politique Générale de l'Etat par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Ce dernier a d'abord rappelé les objectifs et les secteurs prioritaires définis dans la Politique Générale de l'Etat avant d'exposer à l'assistance les réalisations accomplies par son Gouvernement l'année dernière suivant les 8 Engagements du MAP et de présenter brièvement les réalisations effectuées depuis le début de cette année.

## LES REALISATIONS DES DIFFERENTS MINISTERES :

### Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

Les actions menées par le Ministère sont alignées au MAP. Engagement n°1 « Gouvernance Responsable » et Engagement n°2 « Solidarité Nationale ». Quelques réalisations : - Réorganisation et sécurisation de la filière des bovidés (système d'élevage et de commercialisation) ;

- Programme « Opérations de recensement administratif national de réhabilitation de l'état civil et de dotation d'actes de naissance à tous les citoyens » ;



Les membres du Gouvernement à l'Assemblée nationale avec le Premier Ministre Charles RABEMANANJARA

le bureau de coordination d'appui à la réhabilitation de l'état civil à Madagascar est mis en place et opérationnel ;

- Programme « Consolidation de la Liste Electorale Nationale de Madagascar » : Normalisation et mise en marche des 22 centres informatiques régionaux ; mise en place et opérationnalisation de 20 centres informatiques locaux de Districts ;

- Actions de réduction des risques et de catastrophes intégrées dans 11 plans Régionaux de Développement ;

- Compilation et mise en cohérence des documents sur la législation en matière de décentralisation à Madagascar ;

- Simplification de l'impôt synthétique ;
- Formation des élus.

### Ministère de la Défense Nationale et du Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre Chargé de la Sécurité Intérieure

Dans le cadre de la mise en œuvre du MAP et suivant la politique générale de l'Etat, les principales réalisations du Ministère concernent : l'assainissement des zones rouges ; la maîtrise du trafic des ressources naturelles de Madagascar ; la restructuration des forces armées ; la participation aux opérations du maintien de la paix dans le cadre multinational ; les contributions aux actions de développement

### Ministère de la Justice

Dans Madagascar Action Plan, la justice fait partie de l'engagement 1 « Gouver-

nance Responsable », et défi 2 « Renforcement de l'Etat de droit ». Pour assurer sa mission, au cours de l'année 2007 des réformes, des projets et des activités prioritaires du MAP ont été effectués au niveau du département. Pour rendre la Justice plus accessible, des kiosques d'information ont été opérationnels auprès de 15 Tribunaux de Première Instance et 4 Cours d'Appel. L'adoption de la méthode de travail RRI ou initiative à résultats rapides permet d'accélérer les traitements des dossiers en instance au niveau des Cours et Juridictions. Ainsi, les dossiers pénaux de Cassation année 2005 et antérieur à la Cour Suprême, des arrêts et des pièces d'exécution en retard aux Cours d'Appel de Mahajanga, Antananarivo et aux Tribunaux de Première Instance de Nosy Be et Mananjary ont été apurés, 93% des dossiers sur les demandes de libération conditionnelle ont été traités. 100 sessions de la Cour Criminelle, 500 d'audiences foraines ont été effectuées.

### Ministère des Travaux Publics et de la Météorologie

#### Volet route :

Le niveau de réalisation est de 112% par rapport à l'objectif de l'année 2007 : réalisations des travaux RN 6 Lot 3 mesurant 187 km et des ouvrages d'art comme les ponts et les bacs ; interventions sur les dégâts cycloniques.

**Volet météorologique :**

Mise en place d'un programme d'automatisation et mise en réseau des stations d'observation météorologique.

**Ministère des Transports**

Le Ministère des transports a pour mission d'améliorer le développement des transports pour une plus grande compétitivité, de normaliser la qualité des services dans les ports et aéroports et d'éviter les accidents.

**Transport routier :** Durant l'année 2007, 67% des études pour la construction des gares routières de voyageurs et 72% des gares routières de marchandises sont réalisées.

**Transport ferroviaire :** Les prévisions sont en grande partie atteintes grâce à l'effort de réhabilitation. Réseau Nord : 249 Kms de voie confortés ; 145 voie renouvelés ; acquisition de 5 locomotives opérationnelles.

**Réseau Sud :** la réparation des dégâts cycloniques (Eline, Gloria, et Huda) est réalisée à 100%.

**Transport maritime et Fluvial :** Réhabilitation des signalisations maritimes ainsi que la construction d'un nouveau port et l'aménagement partiel du canal de Pangalane.

**Transport aérien :** La sécurité aérienne a été renforcée et 2 aéroports étaient en voie d'aménagement pour la réception d'aéronefs de type B737.

**Ministère de la Réforme Foncière, des Domaines et de l'Aménagement du Territoire**

Au titre de l'année 2007, les principales réalisations du Ministère selon les indicateurs de PGE et les engagements financiers concernent : la modernisation des services fonciers ; la décentralisation de la gestion foncière par la mise en place des guichets fonciers ; l'opération de sécurisation foncière par la délivrance des certificats fonciers et l'établissement des titres fonciers ; la rénovation des textes fonciers ; la rénovation des textes et les lois relatives à la réforme foncière ; la mise en place d'un environnement incitatif pour les investisseurs, publics et privés ; l'élaboration des textes relatifs à l'urbanisme et à l'Aménagement du Territoire, l'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire ; des travaux de construction et / ou de réhabilitation .

**Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche**

Le MAEP assure la mise en œuvre et la coordination de la politique de développement rural définie dans l'engagement n°4 du MAP. Les quatre secteurs du MAEP ont



*Au premier plan, le Ministre de l'Education nationale, Madame Stangeline RALAM-BOMANANA et le Vice-Ministre Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Technique et Professionnelle, Monsieur Ying Vah ZAFILAHY*

enregistré des résultats significatifs pour la concrétisation des six défis de l'Engagement précité.

1- Sécurisation foncière : délivrance de 8843 titres et 2600 certificats fonciers.

2- Agriculture : mise en œuvre de la Révolution verte dans 14 grands bassins de production ; augmentation de 10% de la production de paddy, irrigation de 100660 ha, mise en valeur de 10880 ha de tanety, aménagement de 1725 ha de bassins versants.

3- Elevage : le Ministère a encouragé le professionnalisme et la modernisation de ce secteur : importation de semences animales - insémination artificielle de vaches ; mise en place de vitrines de l'élevage et mise en place des fermes d'élevage laitier modernes et de nouveaux abattoirs et tueries.

4- Pêche : la production halieutique pour l'année 2007 est de 151.000 tonnes.

**Ministère de l'Education Nationale et Vice-Ministre Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Technique et Professionnelle**

Pour l'exécution du 3ème Engagement : Transformation de l'Education, inscrit dans le MAP, le Ministère a réalisé, dans le cadre de ses missions, diverses activités telles que :

- Installation des logiciels et formation des agents responsables des ressources

humaines et des assistants informatiques au niveau des 22 DREN ; recrutement des enseignants (Education fondamentale, Enseignement secondaire, Formation professionnelle et technique, Enseignement Supérieur) ;

- Equipement en matériels techniques et informatiques des Centres de Ressources Pédagogiques, des services centraux du MEN, aux Universités publics, aux collèges et Lycées publics et privés ;

- Dotation en mobiliers et en manuels aux centres préscolaires publics et communautaires.

- Construction de nouvelles salles de classe (Education fondamentale, Lycée), reconstruction de 269 salles endommagées par les dégâts cycloniques ;

- Préparation de la mise en place du primaire de 7 ans à la rentrée scolaire(2007-2008 et 2008-2009) -Mise en place de la Direction du Développement des Curricula (DDC) -développement des matrices du nouveau curriculum et du profil de sortie de l'éducation fondamentale - formation des enseignants spécialisés ;

- Effort à l'absorption de la majorité des nouveaux bacheliers en 1ère année ;

- Création de nouvelles institutions « enseignement à distance » dans certains établissements ;

- Recrutement des Maîtres de conférences et Assistants.

**Ministère des Affaires Etrangères**

Le Ministère des Affaires Etrangères, dans son rôle d'interface entre le monde extérieur (les Etats à travers le monde, les organismes internationaux, etc) a honoré les missions qui lui sont dévolues. On peut citer, entre autres, la participation à la Conférence de New York, septembre 2007, sur le changement climatique au cours de laquelle Madagascar a été représentée par le Président de la République ; participation à la Conférence de Bali sur le réchauffement climatique ; participation au deuxième Sommet Union Européenne - Afrique au Portugal en décembre 2007.

Au niveau des représentations extérieures de Madagascar : elles ont pour mission de promouvoir l'image du pays à travers le monde et d'attirer les investissements étrangers.

Ainsi des vitrines de Madagascar sont implantées dans nos Ambassades, des salons et des expositions en l'honneur de notre pays y sont souvent organisés.

Ministère de l'environnement, des Eaux et Forêts et du Tourisme

Il a pour mission de « Protéger notre environnement unique en harmonie avec le développement durable ».

Dans le cadre de la mise en œuvre du MAP, Engagement n°6 « Economie à forte croissance » et Engagement n°7 « Prendre soin de l'environnement », le Ministère a procédé à la réforme du secteur. Les principaux objectifs sont : l'augmentation des nombres de visiteurs ; l'amélioration des recettes touristiques ;

l'augmentation et l'amélioration de la qualité des infrastructures et chambres ; l'augmentation de la superficie des aires protégées ; la mise en œuvre du PE3. Durant l'année 2007, la réalisation de ces objectifs a été satisfaisante.

**Ministère des Finances et du Budget**

Afin de contribuer aux priorités du MAP, le Ministère des Finances et du Budget est engagé sur 3 points :

- la mise en place d'une gouvernance responsable ;
- l'instauration d'un environnement favorisant une économie à forte croissance ;
- la solidarité nationale pour l'appui aux très pauvres et vulnérables.

La croissance économique en 2007 est de 6,2% contre 5,0 % en 2006, ceci grâce à l'impulsion de l'afflux massif d'investissements directs étrangers (IDE), résultants de deux grands projets miniers. L'inflation est de 8,2% en fin de période 2007, la pression fiscale a atteint 11,4% contre une prévision de 10,9%.

**Au niveau du Budget Général :**

- Elaboration de la Loi de finances 2008 conforme à la politique de développement régional.

- Assainissement de la gestion des Finances Publiques par l'apurement des arriérés TVA.

**Au niveau des Recettes fiscales :**

Recettes fiscales intérieures recouvertes Ar 790,1 Mds (101,73% par rapport à l'objectif fixé pour l'année 2007)

Au niveau des Recettes douanières :

- Performance en matière de recouvrement fiscal.

- Mise en place du nouvel organigramme du service central suivie de la revue complète de l'organisation des bureaux de douanes extérieures. (redéfinition des rôles, attributions, fonctions, modalités de contrôle).

**Au niveau de la Trésorerie Publique :**

Les Perceptions Principales se trouvant dans les six (6) Chefs lieux de Régions sont érigées en Trésoreries Générales pour rapprocher les comptables publics assignataires des dépenses aux Ordonnateurs Secondaires.

**Au niveau du Contrôle Financier et Audit Interne :**

- Elaboration de nouveaux textes sur le Contrôle Financier ;

- Audit trimestriel des opérations d'engagement suivant le nouveau Code des Marchés Publics ;

- Audit effectué auprès du garage administratif.

Quelques réalisations du Ministère selon les défis et engagements du MAP

**En matière de gouvernance responsable**

- Stabilisation des fonctionnalités du SIGFP (Système Intégré de Gestion des Finances Publiques) ;

- Mise en place de SIGFP au niveau des circonscriptions financières ;

- Assainissement de la gestion des finances publiques par l'apurement des arriérés TVA ;

- Elaboration de la lettre de cadrage 2008 et de la Loi de finances 2008 conforme à la politique de développement régional.



*La parole aux Députés lors de la Séance de Présentation du Rapport du Gouvernement*

## ACTIVITES PARLEMENTAIRES

### En matière d'Economie à forte croissance

- Réorganisation de la structure de l'administration fiscale ;
- Etudes d'impacts des mesures incitatives d'investissement dans l'Economie de Madagascar : formulation d'observations sur les recommandations de la mission d'assistance technique en politique fiscale.

### En matière de Solidarité nationale

04 activités génératrices de revenus sont créées sur les 10 prévues en 2007.

### Ministère de l'Energie et des Mines

Les travaux réalisés par le Ministère durant l'année 2007, se répartissent en trois domaines selon les trois secteurs d'activités ci- après : énergie, eau potable et hygiène, et richesses minières.

Engagement 2 : Infrastructure reliée.

Défi 4 : Assurer un approvisionnement d'énergie adéquat, à coût abordable et compétitif.

Augmentation de la capacité de production d'électricité : Achèvement de la réhabilitation des Centrales de Mandroseza et d'Antsirabe, Ambohimanambola; acquisition d'électricité pour 12 nouvelles Communes, réalisation de la délimitation des zones pétrolières à Madagascar.

Défi 7 : Améliorer de manière significative l'accès à l'eau potable et à l'hygiène.

Réalisation de l'amélioration des équipements de purification d'eau de la station de pompage d'Andraikiba.

Approvisionnement en eau potable des zones rurales (Ihorombe, Anosy) et dans 5

écoles d'éducation de base à Nosy Be ; Engagement 6 : Economie à forte croissance.

Défi 7 : Développer intensivement le secteur minier.

Suite à l'amélioration des infrastructures routières, 1415 permis miniers ont été délivrés.

### Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie

Le Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie est chargé de :

- la conception, la coordination, l'élaboration des cadres et prévision macroéconomique, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de développement économique et social relatif ;

- Fournir au Gouvernement et aux Autorités Régionales les éléments d'aide à la décision en matière politique macroéconomique et développement régional ;

- Promouvoir la coopération économique internationale et assurer le transfert de technologie de la compétitivité et de l'intégration de Madagascar dans l'économie mondiale afin de redynamiser le secteur privé ;

- Etablir des conditions favorables au développement des entreprises et le renforcement du partenariat Public-Privé.

Les réalisations :

**Objectifs** : Engagement 6 : économie à forte croissance

Défi 1 : assurer un environnement macroéconomique stable

Evolution des indicateurs macro-économiques : le taux d'investissement brut est de 28,3%

Défi 3 : promouvoir le plein emploi

Défi 5 : renforcer les entreprises locales, les PME et l'artisanat

- mise en place des centres régionaux de développement industriel et commercial (CERDIC) en 5 régions et le renforcement de la structuration d'une filière par Région ;

Défi 6 : renforcer la compétitivité commerciale Internationale

- le renforcement de la diffusion des informations sur les opportunités et accès aux marchés nationaux, régionaux et internationaux est réalisé dans 11 régions.

Engagement 4 : Développement rural

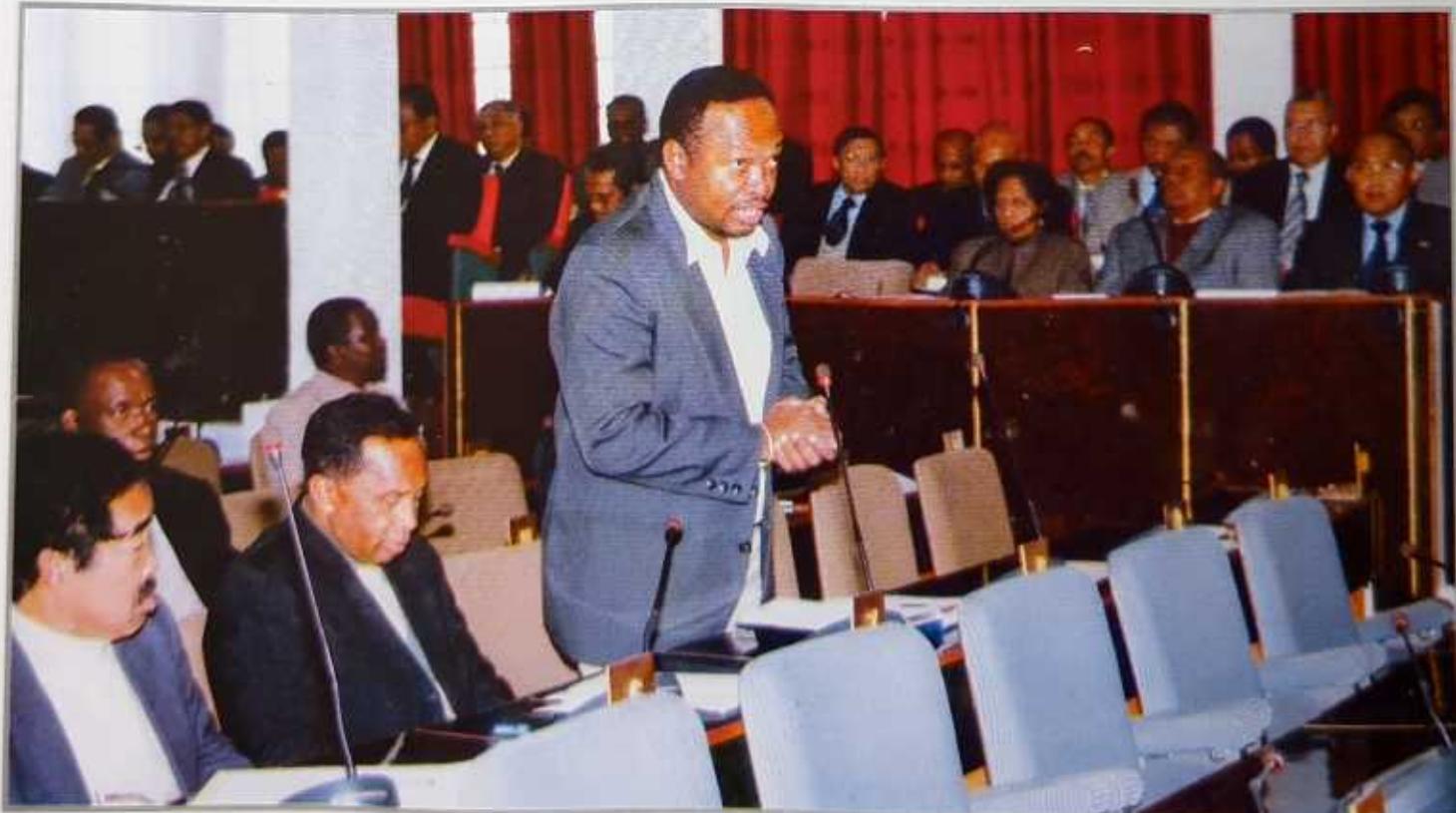
Actions entreprises pour promouvoir l'Agribusiness :

- fiche d'enquête pour collecte et analyse de toutes informations et données sur les besoins et sources d'approvisionnement des entreprises en matières premières locales ;

- inventaire de 28 fournisseurs de technologie en matière d'Agribusiness ;

### Ministère de la Santé et du Planning Familial, du Vice-Ministre Chargé des Affaires sociales et de la Santé des Mères et Enfants

En exécution des Engagements 5, 8,1 inscrits dans le MAP, le Ministère a effectué diverses activités, entrez autres : Construction /réhabilitation de 170 CSB ( 80 réhabilités et 90 construits)-



*Intervention du Député BABA Jean David, élu de la région DIANA*



*Réponse d'un membre du Gouvernement*

Construction /réhabilitation de 170 CSB ( 80 réhabilités et 90 construits)- Transformation de 7 Centres Hospitaliers de Districts de niveau 1 en Centres Hospitaliers de Districts de niveau 2 - Réhabilitation des maternités dans 5 Centres Hospitaliers de Districts de niveau 1 et dotation de toutes les Formations Sanitaires en médicaments , consommables et réactifs - Prise en charge des démunis au niveau des CSB et des hôpitaux - Formation et recrutement des personnels de santé (Docteurs , paramédicaux, Sages femme, dentistes) - Lutte contre les maladies endémo épidémique - Fonctionnement de 630 sites de prévention de la transmission du VIH ou CTV de la mère à l'enfant - Elimination du tétanos néonatal: 3ème passage de campagne d'élimination du tétanos néonatal en juillet 2007, 500 963 femmes vaccinées contre le tétanos - Approvisionnement des Centres d'Education et de Récupération Nutritionnelle Intensive au niveau des hôpitaux des enfants malnutris et aux Centres d'Education et de Récupération Nutritionnelle Ambulatoire des enfants malnutris sans complications - Mis en place de l'Observatoire national sur le « Genre et Développement » au niveau des Départements ministériels en vue de la promotion du genre et de l'autonomisation des femmes.

### Ministère des Sports, de la Culture et des Loisirs

Dans le cadre de sa mission, les activités du Ministère concourent à l'atteinte des objectifs spécifiés dans le MAP, notamment dans

l'Engagement 3 Transformation de l'Education et l'Engagement 8 Solidarité nationale.

Les principales réalisations du Ministère sont : Construction, réfection, inventaire des infrastructures sportives (gymnases, terrains de sports) ; Installation avec dotation en ouvrages de 22 centres de lectures publics et d'animations culturelles ; Appui et organisation de 6 concours culturels et artistiques ; organisation et accueil des jeux nationaux et internationaux (accueil des VII ème jeux des îles de l'Océan Indien du 9 au 19 Août 2007)

### Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois sociales

Le Ministère chargé de la Fonction Publique, de Travail et des Lois Sociales réalise sa mission à travers les trois engagements du MAP (Gouvernance Responsable, Economie à Forte Croissance et Solidarité Nationale). En tant qu'Administration compétente et professionnelle, répondant constamment aux attentes du public, 100 dossiers disciplinaires ont été traités et jugés au niveau central, 4 outils du système d'Evaluation ont été élaborés dans le but d'alléger les procédures administratives. Un projet de décret instituant le système d'Evaluation lié à la performance a été adopté pour motiver les fonctionnaires. Par ailleurs l'application de l'approche RRI a permis au ministère de traiter 6000 dossiers administratifs des agents de l'Etat (nomination, titularisation, avancement, retraite). Le délai de traitement de dossiers a été réduit de 3 mois par rapport à l'année 2006 ( 6 mois).

### Ministère des Télécommunications, des Postes et de la Communication

Dans le cadre de la mise en œuvre du MAP, le Ministère est concerné par l'Engagement 2 Défi 5 : Assurer un système de communication efficace et abordable.

**Secteur Communication** : ORTM (Office de la Radio et Télévision Publique Malagasy)

- Passage sur satellite numérique de la distribution nationale de télévision et radio FM ;

- Installation de 90 récepteurs numériques dans les districts ;

- Installation de 30 émetteurs TV et 35 émetteurs Radio FM pour une couverture d'environ 90 nouvelles localités ;

- Structure d'amélioration de la communication au niveau communautaire.

### Secteur Poste

- Augmentation de la fréquence de desserte des axes : Antananarivo - Fort Dauphin ; Antananarivo- Ambanja ; Fianarantsoa - Vangaindrano ; Antananarivo - Antsohihy

- Mise en place du service Western-Union

### Télécommunication

Extension de la couverture téléphonique et développement de la mobilité et de l'internet

Développement de l'accès des zones rurales.

*Recueillis par RASOANJANA HARY  
Odette*

# COOPERATION ENTRE L'ASSEMBLEE NATIONALE ET LE PNUD

*L'Assemblée nationale commence à cueillir les fruits de sa collaboration avec le Projet appui au Parlement du PNUD.*



*Atelier de validation à l'Hôtel Prinz, présidé par le Premier vice-président de l'Assemblée nationale, Monsieur RAKOTOMALALA Emile, assisté par le Premier Questeur, Monsieur Mamy RAKOTOARIVELO et par le Conseiller Technique Principal auprès du Projet Appui au Parlement financé par le PNUD, Monsieur Olivier RAKOTONIRINA*

**L**e Projet Appui au Parlement est un projet du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à Madagascar. Comme son nom l'indique, son domaine d'intervention concerne les deux chambres parlementaires malgaches. Pour ce qui est de l'Assemblée Nationale, cet appui devrait lui permettre, à terme, d'assurer un exercice efficace de ses rôles et attributions, ceci dans la ligne de l'engagement du MAP « Gouvernance Responsable et Solidarité nationale ».

Dans le cadre de cette collaboration, plusieurs activités ont été initiées en 2007, qui permettent d'ores et déjà de constater que ce partenariat est riche d'opportunités. Les réalisations touchent à différents aspects des activités de l'Assemblée Nationale et sont rattachées à des objectifs bien précis.

Dans le cadre de l'amélioration de la productivité législative des parlementaires, par

exemple, les matériels sollicités lors des travaux dans la salle de séance plénière ont été réhabilités. La sonorisation et les dispositifs de régulation des temps de parole et de gestion des votes sont opérationnels. Dans la même optique, les parlementaires malgaches ont pu bénéficier de nombreuses missions d'échanges de bonnes pratiques, concernant les processus législatifs. L'Assemblée Nationale a participé à la session du Parlement Panafricain de Johannesburg, aux sessions du Réseau Africain des Personnels Parlementaires au Burundi, et à la session de l'Assemblée Parlementaire Francophone au Gabon. La délégation malgache était également présente au séminaire sur les Droits Humains à l'intention des parlementaires, organisés par l'UNHCR et le SADC, au Cap.

Par ailleurs, ce projet soutient les efforts de l'Assemblée nationale dans l'amélioration de son système d'information et de communication interne. La

mise en place de l'Intranet a fait l'objet d'une étude et les actions requises pour l'atteinte de cet objectif ont été démarrées.

Le Centre de Documentation et d'Information (CDI), a bénéficié d'une attention particulière pour le rendre fonctionnel. Suite à l'étude qui a débouché sur la formulation de propositions techniques, pour l'amélioration de son fonctionnement, le CDI a été équipé en nouveaux ouvrages et matériels informatiques.

Et puisqu'on parle des TIC, le Cyber-Room dont on a doté l'Assemblée nationale est une des réalisations phares de l'année 2007. Il s'agit d'un espace de travail équipé de matériels informatiques et de connexion Internet, pour que les députés et le personnel de l'Assemblée tirent profit de la mine d'informations proposée sur la Toile, toujours dans la perspective d'un exercice plus efficace de leur fonction respective, qui constitue le défi permanent de ce partenariat.

*Patricia RAKOTOVAO (PNUD)*

# ADOPTION DE LA LOI SUR LE SYSTÈME ÉDUCATIF ET DE LA LOI CONTRE LA TORTURE

*Dans le cadre de leur contribution au développement du pays, l'Assemblée nationale et le Sénat ont successivement examiné et adopté deux textes de loi dont l'importance mérite d'être signalée.*

Ils s'agit de la loi modifiant certaines dispositions de la loi n°004/2004 du 26 juillet 2004 portant Orientation générale du système de l'éducation, d'enseignement et de formation à Madagascar ainsi que de la loi contre la torture et autres peines et traitements cruels inhumains ou dégradants.

Ces deux nouvelles lois ont un trait commun : celui de marquer la volonté de l'Exécutif d'harmoniser la législation en vue de l'atteinte des objectifs qu'il s'est fixé aussi bien au niveau international que national, tels qu'ils sont stipulés dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et le Madagascar Action Plan (MAP).

**La loi modifiant certaines dispositions de la loi n° 2004-004 portant Orientation générale du Système d'Education, d'Enseignement et de Formation à Madagascar.**

Cette loi introduit des modifications significatives au niveau de la durée des deux cycles de l'éducation fondamentale et de l'enseignement secondaire ainsi que du renforcement des programmes d'enseignement dispensé pendant le cycle primaire.

En effet, la durée de l'Education Fondamentale du premier cycle (EF1) est augmentée de deux années tandis que celle de l'Education fondamentale du second cycle (EF2) est réduite d'une année. Plus clairement, à l'avenir l'Education fondamentale s'étale sur 10 ans dont 7 ans en EF1 et 3 ans en EF2.

L'Etat entend ainsi augmenter l'effectif et les aptitudes des élèves, surtout les filles, terminant l'EF2 et voulant entrer ou étant obligés d'entrer dans la vie active.

Le taux de scolarisation dans l'EF2 sera amélioré en utilisant le gain obtenu à partir de la diminution des dépenses de scolarisation, grâce à la diminution d'une année de la durée d'études pendant ce cycle.

**Cette loi appelle les observations suivantes :**

- elle accorde une importance à la formation technique. En effet, celle-ci sera



**Le Ministre de la Justice, Madame Bakolalao RAMANANDRAIBE RANAIVOHARIVONY**

une issue possible pour les élèves ayant terminé l'Education fondamentale ;

- elle servira également de normes pour les établissements d'enseignement privés ;

- l'extension du primaire rend incontournables la construction de nouvelles infrastructures et la formation, le recrutement d'enseignants sans lesquels les responsables auront du mal à

atteindre certains objectifs spécifiques prévus dans la loi, particulièrement la maîtrise des deux langues étrangères et l'acquisition des connaissances et aptitudes requises dans les domaines des services et de la technologie, des arts et des sports, permettant d'entrer dans le cursus suivant.

**La loi n°007/2008 du 16 mai 2008 contre la torture et autres peines et traitements cruels inhumains ou dégradants**

Madagascar a intégré les normes relatives aux Droits de l'homme dans sa Constitution. Entre autres, Madagascar a ratifié les Conventions relatives à l'élimination de toutes formes de discrimination raciale, aux Droits de l'enfant et de la femme, et à la lutte contre la torture.

Cette loi est un pas en avant pour le Gouvernement malgache vers la concrétisation de sa volonté de participer à la campagne internationale contre la torture. Ainsi, cette loi érige la torture en tant qu'une infraction à part entière ; il faut rappeler que le Code pénal, en ses articles 303, 335 bis alinéa 2 et 334, en fait uniquement une circonstance aggravante du meurtre.

Elle vise notamment tout agent public perpétrant des tortures, ou, à leur instigation, fait torturer une personne pour quelque motif que ce soit.

**A titre de prévention de la torture contre les personnes détenues, cette loi énumère en son article 4 cinq garanties**

**fondamentales qui doivent être assurées dès leur détention, dont :**

- le droit d'informer les membres de leur famille ;
- le droit à un examen par un médecin ;
- le droit à un avocat ou à l'assistance d'une personne de son choix ;
- le droit d'être informées des droits ci-dessus énumérées dans leur propre langue ;
- l'obligation pour l'autorité de détention de remplir un registre indiquant la date, l'heure et les motifs de la privation de liberté.

À ces garanties s'ajoutent l'obligation pour l'Etat de former et d'informer son personnel intervenant dans le champ d'application de cette loi.

**Sur le plan de la répression :**

- des peines allant de 2 ans d'emprisonnement aux travaux forcés à perpétuité sont prévues contre les auteurs ou complices d'un acte de torture ;
- la dégradation civique peut également accompagner les peines de plus de 5 ans d'emprisonnement ;
- aucun acte de torture ne saurait être excusé ni justifié par l'état de nécessité,

une situation exceptionnelle ou l'obéissance aux autorités ;

- Il est à noter qu'aux termes de l'article 19 de cette loi : « Sans préjudice des principes et règlements régissant la procédure d'extradition, nul ne sera extradé par les autorités malgaches vers un Etat où il encourt le risque d'être soumis à la torture »

En outre, à travers cette loi, l'Etat garantit la protection des victimes d'actes de torture, des témoins, des personnes chargées de l'enquête et de leurs familles ainsi que le droit d'obtenir une réparation équitable.

Cette loi répond à la nécessité d'avoir une législation anti-torture afin d'éradiquer complètement cette mauvaise pratique, du moins à la réduire autant que possible, en application de ce qui est affirmé dans le préambule de la Constitution. Son adoption va dans le sens du renforcement de la législation et de la promotion d'un Etat de droit.

**Headman ANDRIAMAHAZOSOA**



*Visite des étudiants de l'Engineering School of Tourism, Informatics, Interpretation and Management, IESTIIM, à l'Assemblée nationale pendant la première Session*

# JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« L'Assemblée nationale consacrera une journée par mois pour des activités sociales, sportives et culturelles au profit des Députés et du Personnel de l'Assemblée nationale ! » telle était la déclaration du Président de l'Assemblée nationale, Maître Jacques SYLLA, lors de la cérémonie d'échanges de vœux entre le Bureau Permanent et le Personnel de l'Assemblée nationale.

Cette journée sera dénommée « journée de l'environnement » et aura chaque mois son propre ordre du jour ; celui du mois dernier était la visite du Parc Zoologique de Tsimbazaza avec des activités sportives, un système qui déstresse.

Ce vendredi 20 juin 2008, la « journée de l'environnement » revêtait un caractère particulier car il s'agissait pour les Membres du Bureau Permanent et le Personnel de l'Assemblée nationale « d'inspecter » et de suivre l'évolution de la poussée des plantes cultivées aux alentours du Palais.

Ce fut aussi une occasion de permettre à tout un chacun de « ranger » et de nettoyer l'environnement de leur lieu de travail, et enfin eurent lieu les finales des différents jeux de société (pétanque, ping pong, fanorona, dominos ...) qui se sont tenus une semaine auparavant.

A treize heures, le moment du



Animation de Députés Artistes



Finale des jeux : FANORONA

« Nofonkena mitam-pihavanana » commença par l'Hymne national, les



Vue des chapiteaux abritant le « Nofonkena mitam-pihavanana »

Discours de Secrétaire Général de l'Assemblée nationale, du Président du FIAP et du Président de l'Assemblée nationale, Monsieur Jacques SYLLA, dont la prestation a été courte, en soulignant au passage que le respect de l'environnement, externe et interne du Palais, est une priorité car nul ne peut travailler décemment sans un environnement sain.

Après la Prière, le « nofon-kena mitam-pihavanana » fut partagé avec l'animation artistique des Députés, du Personnel, de l'Orchestre mis en place pour cet « heureux événement » et du Mpikabary Mr RAINIBEMIRINDRA.

La remise des Coupes et des Cadeaux pour les Lauréats des jeux a clôturé cette journée mémorable de l'environnement du mois de juin.

RAKOTOVAO Hanta

# FIAP 30 TAONA

**F**itellana ho anay ato anatin'ny fikambanana sosialy « Fiombonan'ny Antenimierampirenena » (FIAP) izay soloir'ny Birao tena eto ny mametraka ny dian-tanany eto amin-lity takila natokana ho azy ity.

Feno 30 taona amin'ity taona 2008 ity ny FIAP izay niforona tamin'ny 1978 teto anivon'ity Andrimpanjakana mpanao laiana ity.

Raha ampitahaina amin'ny fiainan'ny zanak'olombelona dia ao anatin'ny fahamatorana tokoa izany faha-30 taona izany ka afaka miatrika ny andraikitra sy ny adidy iantsorohany sy afaka mirehareha fa vory hery sy tanjaka.

Raha tsahivina ny lasany dia maro ny dingana lololovany, toy ny fiaraha-miombon'antoka tamin'ny "administration", raha tsy hilaza afatsy ny ara-tsosialy.

Raha ny taona 2007 ohatra no asian-teny dia tao :

- ny famorana faobe ho an'ny zanaky ny mpikambana,
  - ny fizarana akoho amam-borona ho an'ny mpikambana,
  - ny fanotronana ny mpikambana (ohatra: tra-pahoriana ...),
  - ny fanomezana fampianarana maimaim-poana hoan'ny zanaky ny mpikambana sns.
- Eo anatrehan'izany dia manentana ny



**Ny fizarana akoho amam-borona ho an'ny mpikambana**

Solombavambahoaka sy ireo mpiasa vit-sivitsy mbola tsy resy lahatra hitondra ny anjara birikiny, mba hifanohana sy hifanampy hampiroboroboantsika ity fikambanana ity.

Ny fandaisan'ny tsirairay ny anjarany no firaisan-kinan'ny daholobe hampandroso sy hahefana ireo adidy maro sahanina; ka tsy haha-fola-tana-manondro ny solontenan'ny FIAP raha mandom-baravarana anareo.

Eto am-pamaranana dia tsy ho hainay ny tsy hisaotra ireo efa nifanome tanana hatramin'izay, indrindra ny Filohan'ny

Antenimierampirenena sy ireo mpikambana ao amin'ny Birao Maharitra ary ny mpiasa rehetra. Maniry izahay ny hitohizan'ny fiaraha-miasa ary manao antso avo aminareo fa ianareo no tokinay mba hihavaozan'ny FIAP hatrany.

Haharitra amin'ny asa fanaovan-tsoa, fifanampiana ary ny firaisan-kina amin'izay lalana lava mbola hodiaviny anie ny FIAP ary mirary soa sy fanambiana ho antsika rehetra.

Amin'ny anaran'ny Birao

**ANDRIATSIZEHENNA Benja Urbain**



**Ny famorana faobe ho an'ny zanaky ny mpikambana**



MAMASOA Célestin  
**ANDROY**  
AMBOVONIBE



MAMITIANA F. Gabriel  
**ANDROY**  
BEKILY



TOLIA Bernard  
**ANDROY**  
TSIHOMBE



FANATERA Longin Louis  
**ANDROY**  
BLOHA



MAMPIAHO  
**ANOSY**  
BETROKA



ZAFIMARINA  
**ANOSY**  
AMBOASARY SUD



RANDRIANANTENAINA B. Josvah  
**ANOSY**  
Fort Dauphin



RANDRIAMANGA T. Léonard  
**ATSIMO-ANDREFANA**  
AMPANIHY OUEST



MAMY Béreli  
**ATSIMO-ANDREFANA**  
ANKAZOABO SUD



RAZAFINDRAKOTO Harifanja F.  
**ATSIMO-ANDREFANA**  
BEROROHA



TSITHHERY A. André  
**ATSIMO-ANDREFANA**  
BETIOKY ATSIMO



RAPIDISON Maria  
**ATSIMO-ANDREFANA**  
MOROMBE



RAKOTOMALALA A. Frédéric  
**ATSIMO-ANDREFANA**  
SAKARHA



MANA F. Parfait  
**ATSIMO-ANDREFANA**  
TOLIARY I



CHAN SE Alain Claude  
**ATSIMO-ANDREFANA**  
TOLIARY II



REMAHITA Désiré  
**ATSIMO-ATSIANANANA**  
BEFOTAKA SUD



RAJADINARY Eustein  
**ATSIMO-ATSIANANANA**  
MIDONGY ATSIMO



VANOVASON J. Adrien  
**ATSIMO-ATSIANANANA**  
VANGAINDRANO



BAOZANDRIVELG André  
**ATSIMO-ATSIANANANA**  
VONDROZO



JAONARISON R. Auguste  
**ATSIANANANA**  
ANTANAMBAO MANAMPOTSY



LERIVA Manahirana  
**ATSIANANANA**  
BRICKAVILLE



RAMAROLAHY T. Raymond  
**ATSIANANANA**  
MAROLAMBO



BEZARA née RANOROVELO Y.  
**ATSIANANANA**  
TOAMASINA I



RANAVO Sylvestre  
**ATSIANANANA**  
TOAMASINA II



VOIZY Blandine Rasovanamary  
**ATSIANANANA**  
TOAMASINA II



RAKOTOSON Hubert  
**ATSIANANANA**  
MAHANORO



RANDRIANARISON Armand  
**ATSIANANANA**  
VATOMANDRY



ANDRIAMBOLOLONA Barison C. RANDRIANARIVONY Maurisson  
**BETSIBOKA**  
KANDREHO



RALAZASOA Charles  
**BETSIBOKA**  
TSARATANANA



RANDRIAMANANTENA Modeste  
**BOENY**  
AMBATO BOENI



RAKOTONDRAMANANA Harinjatovo  
**BOENY**  
MAHAJANGA I



RASALAMA Léon  
**BOENY**  
MAHAJANGA II



RAJADONSON Bruno  
**BOENY**  
MAROVOYAY



RANDRIANAFY Guy Francis  
**BOENY**  
MITSINJO



MAOLIDY  
**BOENY**  
SOALALA



RANAIVOSON A. F. Pierrot  
**BONGOLAVA**  
FENGARIVOBE



BABA Jean David  
**DIANA**  
AMBANJA



SEBANY Mouhamed  
**DIANA**  
AMBILOBÉ

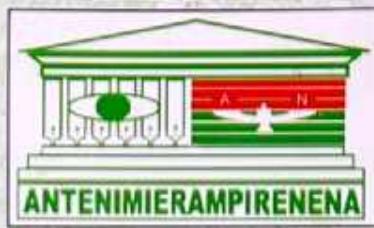


ABDIUL Fatah  
**DIANA**  
ANTSIRANANA I



BERIZIKY Bernamy  
**DIANA**  
ANTSIRANANA II

Suite  
**LES DÉPUTÉS**  
quatrième législature  
TRÉS PAR  
RÉGION  
à Suivre...



---

**ANTENIMIERAMPIRENENA MALAGASY**

BP 704 Tsimbazaza - Antananarivo

Tél : (261 20) 22 611 75

Site web : [www.assemblee-nationale.mg](http://www.assemblee-nationale.mg)

E-mail : [poste@assemblee-nationale.mg](mailto:poste@assemblee-nationale.mg)